

Guide pratique 2026 / 2027



VOTRE VILLE

VOS ÉLUS	5
----------------	---

PRÉSENTATION

L'histoire d'Oissel-sur-Seine	6
Oissel en chiffres	9
Les lieux emblématiques	10
Les jumelages	12

À VOTRE SERVICE

Les services municipaux	13
Les démarches administratives	15
Les transports en commun	19
La collecte des déchets	21

VIVRE À OISSEL

Votre environnement	23
Louer une salle	25

ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE

APPRENDRE ET ÉTUDIER

Éducation	26
Restauration	27
Garderie et accueil périscolaire du soir	27
Nutrition santé	27
Autres structures pour la jeunesse	28
L'aide municipale étudiant	28

GRANDIR À OISSEL

Hors temps scolaire	29
Petite enfance	30
Pendant les vacances	31
Jeunes citoyens	32
À savoir	32

SÉNIORS-SOCIAL-CCAS

LE CENTRE ÉLIANE-TEUMBEUF

France services	33
Emploi et insertion	33
Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	33
Espace public numérique	34
Une agence postale	34

LE SERVICE LOGEMENT

Les bailleurs	35
La résidence Coallia	35

LES SERVICES POUR LES SENIORS

Autonomie à domicile	35
Portage des repas	36
Télé assistance	36

Transport	36
Des soins infirmiers à domicile	36
Un centre d'information	36
Une maison de retraite	37
Un hôpital	37
Les loisirs des seniors	37
Gymnastique	37
Natation	37
Des associations	38
Randonnée	38
La maison de justice et du droit	38

CULTURE-SPORT-LOISIRS

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Médiathèque municipale Galilée	39
Cercle loisirs & culture Edmée Corvaisier-Lartigaud	41
École municipale de théâtre	42
Espace socio culturel Mélinée-Manouchian	42
Cinéma municipal	43
École municipale de musique et de danse	44
École de la chanson	46
Piscine municipale Claude-Lebourg	47
Plan	50

ASSOCIATIONS LOCALES

Sports.....	52
Seniors	56
Fêtes, culture et loisirs	56
Enfance, éducation	57
Logement	57
Solidarité, social	57
Divers	59

VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCES ET SERVICES

Automobiles et transports.....	60
Alimentation	60
Immobilier et construction	61
Maison, jardins et chambres d'hôtes	61
Mode, beauté, loisirs	62
Autres commerces et services	63

ENTREPRISES ET INDUSTRIES	65
---------------------------------	----

NUMÉROS UTILES

URGENCES	67
----------------	----

SOCIAL	67
--------------	----

SANTÉ	68
-------------	----

PLAN DE VILLE.....	70
--------------------	----

Bienvenue à Oissel-sur-Seine !

Ce guide pratique rassemble tous les renseignements nécessaires pour bien vivre votre ville et profiter de tous les services et activités à votre disposition.

En recensant l'ensemble des services qui vous sont rendus quotidiennement à Oissel-sur-Seine, ce guide de rentrée est non seulement pratique, mais aussi une concrète illustration du dynamisme de la ville et de cet attachement partagé par tous, élus et agents, à vous assurer un service public et un cadre de vie de qualité.

Il est LE document à avoir sous la main pour trouver les réponses aux questions que vous vous posez sur la ville, que ce soit en matière de formalités administratives, tarifs, horaires, modalités d'inscription, l'enfance, la jeunesse, l'éducation, le sport, la culture, le CCAS Eliane-Teumbeuf, la vie associative et commerciale..., ou tout simplement pour mieux la connaître.

Précieux compagnon, ce guide a en effet l'ambition de vous orienter vers le bon interlocuteur dans toutes les démarches utiles de votre vie quotidienne à Oissel-sur-Seine.

Toutes ces informations utiles sont également à votre disposition sur *ville-oissel.fr*, et je vous invite par ailleurs à suivre l'actualité osseliennne sur *facebook.com/villeoissel*

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom de la municipalité, une heureuse rentrée !

Le maire,
Stéphane Barré



Stéphane BARRÉ
Maire



LES ADJOINT(E)S



Erwan LE TALLEC
1^{er} adjoint
Finances, assurance, commande publique, promotion du territoire, commerce, communication



SÉVERINE BOTTE
2^e adjointe
Transition écologique, santé, cohésion territoriale, parité femmes/hommes



LUC DÉLESTRE
3^e adjoint
Population, citoyenneté, tranquillité, sécurité civile



AUBÉRIE MARTIN
4^e adjointe
Enfance, jeunesse, sports, vie associative, prévention spécialisée



ALAIN LE CARNEC
5^e adjoint
Culture, programmation culturelle



DANIELLE GUÉGAN
6^e adjointe
Education, restauration



ROMAIN BASSO
7^e adjoint
Urbanisme et habitat



PASCALINE BADMINTON
8^e adjointe
Actions sociales, logement, seniors



THIERRY FOUCAUD
9^e adjoint
Travaux, développement économique

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Philippe CORNELISSEN
Locations de salles et manifestations



Claudie COMBOUILLAUD
Patrimoine



Emmanuel GRANDMARRE
Sport, vie associative



Nourine TAHRAOUI
Solidarités et emploi



Jean-Marie MEUNIER
Animations jeunesse



Françoise LEBON
Accessibilité



Mario BASSO
Coopération décentralisée



Guilaine KROPFELD
Enseignements artistiques, école de musique et de danse, cercle loisirs et culture

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Sandra **PIERRE**, Issa **COULIBALY**, Anne **PANNIER**, Armand **MONGREVILLE**, Nathalie **PATRY**, Florian **FERREIRE**, Agnès **ULPAT**, François **CLÉRET**, Ariane **BONTÉ**, Marie-Dominique **ARCHERAY**, Thierry **LOPEZ**

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Liste *Ma priorité, c'est vous* : Christine **LETELLIER**, Marie-José **BERRENGER**, Jean-Claude **CAREL**,
Liste *Lutte ouvrière - le camp des travailleurs* : Pascal **LE MANACH**

L'histoire d'Oissel-sur-Seine

Enclos ou petit œil ?

L'origine du nom est sujet à débats. Vient-il du gaulois *osca* (enclos) ou *uxello* (élévation), du latin *ocellus* (petit œil) ou du scandinave *oesel* (grenier à foin) ? Chaque terme peut se référer à la situation du lieu, en pente vers la forêt, ou à l'existence d'un poste de guet sur une des nombreuses îles qui parsèment la Seine. Etabli en bord de Seine, au pied d'un plateau couvert de forêts riches en gibier, facile d'accès et cependant aisé à défendre, le site d'Oissel-sur-Seine fut occupé dès la préhistoire.

Gaulois, Romains et Normands

Gaulois et Romains y ont laissé des voies de communication et un temple, au lieu-dit la Mare du Puits, les Francs des sarcophages mérovingiens aux alentours de la mairie, les Normands y installèrent peut-être une forteresse d'où ils partaient pour leurs incursions vers Rouen et Paris. Des armes, des bijoux, des outils de ces époques ont été mis à jour.



Richard Cœur de Lion construit la mairie

Fief royal, Richard Cœur de Lion y fit construire un rendez-vous de chasse où séjourna Philippe le Bel en 1312. Ce manoir, profondément modifié au cours des siècles, est aujourd'hui la mairie.

La peste et les guerres

En 1649-1650, l'épidémie de peste dévasta la commune. Une nouvelle épidémie, le choléra, touchera le village en 1832 : 700 Osseliens en seront victimes, des dizaines en mourront.

En 1871, la ville fut occupée par les Prussiens qui incendièrent partiellement la mairie. 20% de la population adulte fut tuée lors de la guerre 1914-18. De 1939 à 1944, Oissel fut de nouveau occupée par les Allemands. Nœud ferroviaire



entre haute et basse Normandie et Paris, centre industriel réquisitionné par les occupants, la ville subit 43 bombardements alliés : 249 immeubles furent détruits. Au cours de ces trois guerres, les habitants d'Oissel-sur-Seine manifestèrent un esprit de résistance et de solidarité rare. Et Turgis pour 1871, Mongis pour 1914, Billoquet pour 1939-45 sont des noms inscrits dans la mémoire osseliennne.

Le vin d'Oissel-sur-Seine

Jusqu'au XVIII^e siècle, les habitants d'Oissel-sur-Seine furent essentiellement des agriculteurs cultivant le blé, le pastel qui fournissait la couleur bleue pour les tissus, et la vigne cultivée du III^e au XVII^e siècles sur les coteaux entre le Quesnot et le hameau des Roches. Le vin d'Oissel semble avoir été apprécié : il bénéficiait des mêmes droits que le vin de Bordeaux.

Les barguettes

Quelques habitants sont marinières, charpentiers de marine, toiliers - le port d'Oissel est alors une escale sur la Seine entre Paris et Rouen et un service de navettes fluviales dessert Elbeuf et Rouen, les barguettes - ou encore pêcheurs.

L'aventure industrielle...

Le savant Dambourney (1722-1795) introduit la culture de la garance pour obtenir la couleur rouge pour les étoffes.

A l'angle des actuelles rues Déhais et Jean-Jacques-Rousseau se trouvaient les bâtiments de la Fabrique. Cette «manufacture des fils d'Oissel» qui fournissait la manufacture royale des velours de Saint-Sever à Rouen, fut créée en 1776. Rachetée par l'industriel Sévène en 1796, son activité fut orientée vers le coton, arrivant des Etats-Unis, et mécanisée dès 1793. En 1818, il remplaça la force animale par une première machine à vapeur. D'autres usines s'installèrent : Plantrou, Dantan, Potel, Déhais...

En 1843, l'ouverture de la ligne de chemin de fer Rouen-Paris et, en 1846, de la gare d'Oissel, dynamise l'activité industrielle. En 1900, est construite la Cotonnière. Oissel est alors une place importante de l'industrie textile normande.



*Vue de la filature de coton à Oissel
près de Rouen, 1898, Camille Pissarro*

Pendant la guerre de 1914-1918, une poudrière fut installée pour la fabrication des explosifs. En 1917, le site est repris par une société de fabrication de colorants qui changea souvent de nom et de propriétaires : Francolor, Kuhlmann, PCUK, ICI-Francolor, aujourd'hui Crampton and Knowles, Toyo-France et Yorkshire.

... Et son déclin

Dans les années 1960, il ne reste rien des grandes entreprises osseliennes. Plantrou est détruite pour réaliser les habitations de la place de la Paix et la poste, Dantan devient le Cercle des loisirs et l'Ecole municipale de musique et de danse, la Cotonnière est occupée par la Quinoléine, entreprise de production de produits phytosanitaires, devenue Orgachim, tandis que s'implante Azolacq (Elf-Atochem). Suite aux restructurations des groupes internationaux des années 1980-1990, cette activité chimique, qui occupa jusqu'à 3000 salariés est aujourd'hui fortement réduite. De nombreuses activités de services aux entreprises, notamment de transports lourds bénéficiant de la qualité et de la proximité des réseaux de communication desservant la ville (Seine, autoroutes A13, A29 et A28, chemin de fer et port de Rouen) tendent à les remplacer.

La forte industrialisation de la ville s'accompagna dès le 19^e siècle du développement des organisations ouvrières. Le puissant syndicat des industries textiles organisa de multiples actions pour la défense des salariés et l'obtention de droits minimums. Parallèlement, se mettent en place des caisses de secours mutuel telles la Saint-Martin.



Le château des Roches

Le château des Roches qui abrita Grimoire Sanson, est une belle construction du XIX^e siècle sur l'emplacement d'un château datant de Louis XIII dont il ne reste que le logement du directeur du Centre de formation Jean-L'Herminier.

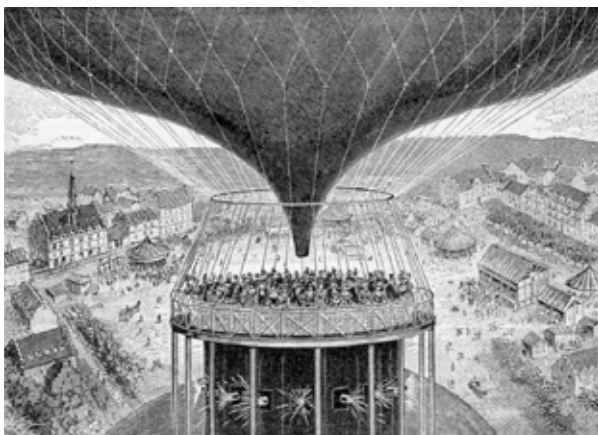
L'église Saint-Martin

L'église d'Oissel-sur-Seine, dédiée à Saint Martin, fut fondée à l'époque mérovingienne. Mais le bâtiment fréquenté aujourd'hui par les fidèles ou par les passionnés de musique est une construction débutée au XVI^e siècle, agrandie et achevée en 1871.

Le manoir de la Chapelle

Dans l'enceinte de l'usine Chapelle-Darblay (aujourd'hui Europac) se dresse le manoir de la Chapelle datant du XVI^e siècle.

Masque à gaz et Cinéorama



Outre Dambourney, Oissel-sur-Seine compte un autre inventeur d'importance : Raoul Grimoire Sanson (1860-1941). Il fonda le service anthropométrique de Bruxelles, déposa des brevets pour de nombreuses inventions dont un microphone compensateur, un procédé de blanchiment de la pâte à papier ou un masque à gaz. Il est surtout connu pour la construction du Cinéorama (le 1^{er} procédé d'écran large de l'histoire du cinéma).

OISSEL-SUR-SEINE EN CHIFFRES

Population : 12 622 habitants (2025)

Superficie : 2 219 hectares, ce qui en fait la 2^e plus grande ville de la métropole

Forêts : 990 hectares, soit près de la moitié de sa superficie

Espaces verts : 50 hectares

Densité de population : 569 habitants/km²

Nombre d'électeurs : 7 505

Budget 2026 : 23 793 416 €, dont 19 212 733 €

en fonctionnement, et 4 580 683 € en investissement.



Voirie : 46 km

Altitude : 2m (mini). 128m (maxi)

Métropole Rouen Normandie : 71 communes* pour 503 000 habitants (Métropole 2025)

Département : Seine-Maritime 1 260 205 habitants (Département 2023)

Région : Normandie : 3 346 000 habitants (Insee 2023)

Osseil-sur-Seine fait partie de la 3^e circonscription du département de Seine-Maritime, qui regroupe les villes de Petit-Quevilly, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen et le canton Rouen VI.

* Amfreville-la-Mivoie, Anneville-Ambourville, Bardouville, Belbeuf, Berville-sur-Seine, Bihorel, Bois-Guillaume, Bonsecours, Boos, Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Duclair, Elbeuf-sur-Seine, Epinay-sur-Duclair, Fontaine-sous-Préaux, Franqueville-Saint-Pierre, Freneuse, Gouy, Grand-Couronne, Hautot-sur-Seine, Hénouville, Houpeville, Isneauville, Jumièges, La Bouille, La Londe, La Neuville-Chant-d'Oisel, Le Grand-Quevilly, Le Houlme, Le Mesnil-Esnard, Le Mesnil-sous-Jumièges, Le Petit-Quevilly, Le Trait, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Malaunay, Maromme, Montmain, Mont-Saint-Aignan, Moulineaux, Notre-Dame-de-Bondeville, Osseil-sur-Seine, Orival, Petit-Couronne, Quevillon, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Rouen, Sahurs, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Épinay, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Martin-du-Vivier, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengeville, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Sotteville-lès-Rouen, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière, Val-de-la-Haye, Yainville, Ymare, Yville-sur-Seine.



LES LIEUX EMBLÉMATIQUES



Un parc municipal renommé, un Palais des congrès qui accueille de grandes manifestations, des quais propices à la promenade... De nombreux lieux emblématiques, anciens ou plus récents, rythment la vie des Osseliens.

Le parc municipal

Rue Turgis.

Ouvert tous les jours de 8h à 20h (heure d'été) ou de 8h à 18h (heure d'hiver). Accès gratuit, piétons uniquement. Interdit aux animaux même tenus en laisse.

Aménagé en 1955 par la municipalité dans le parc du château de la marquise de Frondeville (dit aussi de la Perreuse), le parc municipal accueille également les passionnés de richesses architecturales et paysagères. On peut ainsi y découvrir, entre autres, un pavillon Louis XVI mais aussi la salle normande.

Le château

Dominant le parc municipal, le château de la marquise de Frondeville, dit aussi de la Perreuse, est une bâtisse du XVIII^e.

Propriété de la ville depuis 1954, le château appartenait auparavant aux Papeteries de la Chapelle, qui le tenaient des héritiers de la marquise.

Aujourd'hui, on peut y louer des salles pour y organiser des réceptions (voir p.30).

Le Palais des congrès

Inauguré en 1969 par le maire de l'époque Marcel Billard, il accueille de nombreuses manifestations, de la traditionnelle cérémonie des vœux début janvier, jusqu'au marché de Noël et tout au long de l'année, le Salon d'Oissel (qui accueille des peintres et des sculpteurs de renommée nationale voire internationale), des foires à tout, des repas dansants, des concerts, des animations organisées par les associations... Le Palais des congrès peut également être loué pour y organiser des réceptions (voir p.28).



L'un de ses murs est décoré de la monumentale fresque *Les vendanges* de Jean Dunand, acquise par la ville en 1962. Cette laque avait été réalisée en 1935 pour décorer l'un des salons du paquebot Normandie. Elle fut démontée avant-guerre quand le bateau fut affecté au transport de troupes américaines, puis remontée à bord du Liberté.

L'esplanade des quais

Aménagée en 2006, l'esplanade des quais est vite devenue un lieu de promenade privilégié. D'autant qu'elle accueille un bouldrome, une aire de jeux pour enfants, un espace où pique-niquer. Promeneurs, joggers, cyclistes et rollers s'y côtoient en toute convivialité. L'esplanade est également devenue un lieu de fêtes et d'animations. Enfin, 150 places de stationnement sur l'ensemble des berges accueillent les promeneurs.



La cale à bateaux

A tout moment, quel que soit le niveau de la Seine, vous pourrez procéder à la mise à l'eau de votre bateau. Un chemin piétonnier, une zone de retournement et des places de parking complètent cet aménagement. Cette cale à bateau se situe à proximité de l'esplanade des quais.

La halte fluviale

Avec cette halte fluviale, Oissel-sur-Seine est intégrée au niveau de l'agglomération parmi les villes touristiques. L'accès est gratuit, sans pré-inscription au préalable. Elle peut accueillir jusqu'à six bateaux.

C'est aussi le point de départ d'activités nautiques, initiation à l'aviron, balades sur la Seine en zodiac, canoë-kayak... notamment lors des Quais en fête qui se déroulent chaque année début-septembre.

L'aire de camping-cars

Deux places de stationnement sont à disposition en bords de Seine à côté du bouldrome.

Les chemins de randonnée

Grâce à la proximité du domaine forestier du Rouvray, du GR2 (le Havre-Paris) qui emprunte les berges de la Seine et grimpe sur les hauteurs d'Oissel-sur-Seine, les découvertes à pieds ne manquent pas de charme.

A consulter sur le site de la ville (ville-oissel.fr), cinq randonnées accessibles à tous : le chemin des écoliers, en suivant la Seine par le GR2, gare à gare Oissel/Saint-Aubin-lès-Elbeuf, gare à gare Oissel/Val-de-Reuil, les Normands.

Vous pouvez aussi vous rapprocher du Oissel Athlétisme club 76 ou Rando Oissel club (randonnée pédestre), coordonnées dans les pages *associations*.



Avec Misburg-Anderten , Shepton-Mallet

Les premiers jumelages pour la ville d'Oissel-sur-Seine se font avec l'Allemagne (Misburg-Anderten) dans la région d'Hanovre, puis avec l'Angleterre (Shepton-Mallet).

Si les premiers contacts avec l'Allemagne remontent à 1964 et les premières rencontres de jeunes, dès 1965, la charte de jumelage avec Anderten est signée en avril 1969. Depuis, les échanges essentiellement sportifs se poursuivent.

Le jumelage s'élargit à Shepton-Mallet en Angleterre en 1997.

Avec Fort-Dauphin

En 2000, la Ville d'Oissel-sur-Seine a choisi de se jumeler avec la commune de Fort-Dauphin, située dans le sud-est de Madagascar. Depuis plus de 25 ans, ce partenariat de coopération décentralisée repose sur des valeurs de solidarité, d'échanges et de développement durable.

Au fil des années, de nombreuses réalisations ont vu le jour grâce à la mobilisation des collectivités, des associations et des partenaires institutionnels : construction de l'école publique de la Fraternité, d'un réfectoire, plusieurs terrains multisports et d'un centre de santé de base. Ces projets ont contribué à améliorer durablement les conditions de vie de la population locale.

Aujourd'hui, la coopération se poursuit autour de nouveaux enjeux, notamment l'accès aux services essentiels, l'amélioration des conditions sanitaires, la gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que le renforcement des capacités des acteurs locaux, en lien avec les partenaires français et malgaches.

LES ASSOCIATIONS DE JUMELAGE

Comité de jumelage

M. Michel Limare - 126 route de Darnétal,
76230 Bois-Guillaume
Tél. : 06 70 04 21 26
Courriel : mido76@wanadoo.fr

Les Amis de Fort-Dauphin

M. Romain Basso
Courriel : lesamisdefortdauphin@laposte.net



MAIRIE D'OISSEL-SUR-SEINE

Place du 8 mai 1945.

Tél. : 02 32 95 89 89. - Site : ville-oissel.fr

Boîte aux lettres à disposition dehors des heures d'ouverture. Tout courrier doit être adressé à M. le Maire en précisant le service concerné.

AFFAIRES CULTURELLES

Culture (partie administrative) 1, place du Château d'eau (médiathèque Galilée)

Tél. : 02 32 95 89 95.

culture@ville-oissel.fr

AFFAIRES GÉNÉRALES, ÉLECTIONS, ÉTAT CIVIL

Place du 8 Mai 1945. Tél. : 02 32 95 89 89
affaires-generales@ville-oissel.fr

CABINET DU MAIRE, DIRECTION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Place du 8 mai 1945. - Tél. : 02 32 95 89 89.

CCAS / LOGEMENT / SENIORS

Centre Eliane-Teumbeuf, rue de la Liberté.

Tél. : 02 35 23 87 87 / ccas@ville-oissel.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. : 02 35 64 81 03.

centre-technique@ville-oissel.fr

CERCLE LOISIRS & CULTURE EDMÉE CORVAISIER-LARTIGAUD

8, rue du Manoir. Tél. : 02 32 95 89 95

COMMUNICATION

1bis, rue du Maréchal-Foch.

Tél. : 02 32 95 89 93.

communication@ville-oissel.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

8, rue du Manoir.

Tél. : 02 35 66 00 87 / musique@ville-oissel.fr

ÉDUCATION

Place du 8 mai 1945

Tél. : 02 32 95 89 92 / education@ville-oissel.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GALILÉE

1, place du Château d'eau. Tél. : 02 32 91 71 51
bibliotheque@ville-oissel.fr

PETITE ENFANCE

Relais petite enfance
en mairie, place du 8 mai 1945.
Tél. : 02 32 95 89 89.
Halte-garderie 1,2,3... Soleil !

PÔLE JEUNESSE, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Centre de loisirs Charlie-Chaplin, av. d'Anderten.
Tél. : 02 32 91 81 50 / jeunesse@ville-oissel.fr

- Service Enfance-Jeunesse
- Service des Sports et de la Vie associative
Complexe sportif Germinal, av. d'Anderten.
Tél. : 02 35 66 21 01 / sport@ville-oissel.fr
- Espace socioculturel Mélinée-Manouchian
Quartier Saint-Julien



PÔLE TECHNIQUE MUNICIPAL MAURICE-HAULE

2, chemin de Commentry - Tél. : 02 32 95 89 85 - techniques@ville-oissel.fr
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h30.

- Services Techniques et informatique
- Service Urbanisme, Habitat et Environnement
- Service des Marchés publics
- Centre technique municipal

Horaires des services sur :



ville-oissel.fr

NAISSANCE

L'enregistrement se fait dans la commune de naissance. Certaines maternités se chargent de la démarche. En cas d'accouchement à domicile, la naissance doit être déclarée à la mairie de la commune de naissance (dans les 5 jours ouvrables après la naissance).

Pré-reconnaissance (couple non marié)

La pré-reconnaissance peut se faire à tout moment avant la naissance. Elle se fait dans n'importe quelle mairie. Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile des déclarants.

Reconnaissance : après naissance, elle peut être effectuée, par le père, dans n'importe quelle mairie. Pièces à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile et acte de naissance de l'enfant.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis novembre 2017, pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires doivent s'adresser soit à l'officier d'état civil en mairie de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune, soit à un notaire. Dossier administratif à monter en amont ; s'adresser en mairie. L'enregistrement de Pacs se fait sur rendez-vous.

MARIAGE

Le dossier doit être retiré puis déposé par les futurs époux à la mairie (présence des deux futurs obligatoires sur rendez-vous).

DIVORCE

L'état civil reçoit les jugements de divorce des personnes mariées à Oissel-sur-Seine, afin de porter ce jugement en marge de l'acte de mariage et d'informer les communes de naissance des ex-conjoints, qui porteront mention du divorce sur leurs actes de naissance. Les ex-conjoints doivent faire mettre à jour leur livret de famille.

CIMETIÈRES

Peuvent être inhumées dans l'un des deux cimetières les personnes décédées à Oissel-sur-Seine, quel que soit leur domicile, les personnes domiciliées à Oissel-sur-Seine quel que soit leur lieu de décès ou les personnes disposant d'une concession familiale, quel que soit leur lieu de décès ou leur domicile.

Cimetière du Centre : avenue du Général-de-Gaulle.

Cimetière Jean-Jaurès : avenue de l'Amitié.

Horaires d'ouverture des cimetières : du 1^{er} janvier au 31 décembre de 8h à 18h.

ÉLECTIONS

L'inscription sur la liste électorale se fait auprès du service des Affaires générales ou en ligne, via le site service-public.fr. Fournir la carte nationale d'identité ou passeport, un justificatif de domicile personnel (quittance de loyer, EDF, téléphone...). Le vote par procuration est établi auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance, par l'électeur empêché. Se renseigner en mairie. Voir également le site maprocuration.gouv.fr, qui permet au demandeur (le mandant) de préétablir sa procuration en ligne et, ensuite, de se rendre personnellement auprès d'une autorité compétente (commissariat, tribunal...) qui vérifiera son identité.

LE PARRAINAGE CIVIL

Le parrainage civil n'est pas organisé par la loi et n'a donc aucune portée juridique. Sur l'initiative du maire de la commune concernée, il peut revêtir des aspects plus ou moins officiels. La ville d'Oissel-sur-Seine lui confère toute son importance et il bénéficie du même protocole que les mariages. Acte citoyen, c'est l'engagement moral du parrain et de la marraine à suppléer les parents en cas de malheur familial, qui est consigné par écrit devant l'Officier de l'état civil.

Conditions à remplir : parent justifiant d'un domicile à Oissel-sur-Seine ; enfant de moins de 13 ans. Ces conditions restent toutefois soumises à l'appréciation du maire qui peut toujours accorder des dérogations.

Le parrainage civil ne concerne que les enfants non baptisés religieusement.

NOUVEAUX HABITANTS

Faites connaître votre nouvelle adresse :

- à votre fournisseur d'énergie,
- au service des impôts (contributions directes et percepteur) <http://www.impots.gouv.fr>
- à votre assureur,
- à la caisse de sécurité sociale,
- à la caisse des allocations familiales <http://www.caf.fr>

Le site service-public.fr vous propose un formulaire permettant d'avertir les organismes publics de votre nouvelle adresse (impôts, assurance maladie, préfecture, EDF, La Poste...). Informez vos établissements financiers (CCP, banques...) de votre changement d'adresse.

Demandez au service des postes le transfert de votre courrier et à votre opérateur téléphonique (ligne fixe).

Faites-vous inscrire sur la liste électorale en mairie ou en ligne via le site service-public.fr : (toute l'année) pièce d'identité justifiant de la nationalité française et justificatif de domicile à vos nom et prénom.

Faites faire les changements d'adresse sur :

- carte grise (obligatoire dans un délai d'un mois), sur le site de l'ANTS,
- carte d'identité et passeport.

Un récapitulatif de l'ensemble des démarches à effectuer, avant ou après le changement d'adresse sur service-public.fr

URBANISME ET HABITAT

Vous souhaitez ajouter une pièce à votre maison, ravalier une façade, détruire un bâtiment ? Sans doute aurez-vous besoin d'une autorisation. Le service Urbanisme est là pour vous accompagner.

DEMANDES D'ARRÊTÉS

Pour toutes demandes d'arrêtés (déménagements, échafaudage...) : envoyer un mail 15 jours avant la date démarrage de l'arrêté à : arretes@ville-oissel.fr

PERMIS DE LOUER

Pour lutter contre l'habitat indigne et insalubre, Oissel-sur-Seine a décidé d'instaurer le « permis de louer » pour contrôler l'état d'un logement mis à la location. Il est obligatoire dans le centre-ville et le quartier dit « des 3 Cités » : Leverdier, Gaures et Kirchner. Il s'agit de s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique. Le « permis de louer » s'applique aux locations à usage de résidence principale, vides ou meublées, mais non aux logements sociaux ou conventionnés. Pour toute information : contacter le service Urbanisme

PERMANENCE CAUE

Le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement met à disposition un architecte 2 mercredis matin par mois, au service Urbanisme. Prendre rendez-vous au service Urbanisme (service gratuit).

PIÈCES OU ACTES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	COMMENTAIRES
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, filiation, joindre une enveloppe timbrée et une pièce d'identité	Gratuit	Requérant : l'intéressé, ses ascendants et ses descendants
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, noms, prénoms, filiation, joindre une enveloppe timbrée et une pièce d'identité	Gratuit	Requérant : les intéressés, leurs ascendants ou leurs descendants
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms de la personne (indiquer le nom de jeune fille s'il y a lieu) et une enveloppe timbrée	Gratuit	Tout requérant
Certificat de vie	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	Présence obligatoire de l'intéressé
Pacs	Mairie	Se renseigner en mairie	Gratuit	Présence obligatoire des intéressés
Livret de famille	Mairie	Formulaire à récupérer à l'accueil pour demande de duplicata	Gratuit	
Cadastre	Service Urbanisme Tél. : 02 32 95 89 86.			Documents en ligne sur le site cadastre. gouv.fr
Carte nationale d'identité (première demande ou renou- vellement), passeport	Mairie	Se renseigner en mairie, sur rendez-vous		Formulaire à remplir par prédemande en ligne. Présence du demandeur obligatoire.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCES OU ACTES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	COMMENTAIRES
Certification conforme	Mairie	Supprimée pour les administrations françaises. Réalisée à la demande pour certains documents destinés à des administrations étrangères	Gratuit	
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Le document à légaliser Une pièce d'identité	Gratuit	Actes rédigés et signés par de particuliers en français (ou traduits) signature devant l'agent communal
Inscription sur liste électorale	Mairie du domicile ou site service-public. fr Toute l'année.	Justificatif de domicile personnel et carte nationale d'identité	Gratuit	Avoir 18 ans et la nationalité française. L'inscription prend effet immédiatement et jusqu'au 6 ^e vendredi précédent un scrutin.
Permission de voirie	Services Techniques, Tél. : 02 32 95 89 85	S'adresser aux services Techniques, plan de situation, dates, objet	Gratuit	Prévoir une demande quelques semaines à l'avance
Recensement militaire	Mairie du domicile ou sur www.service-public.fr/	Livret de famille des parents, carte d'identité nationale du jeune	Gratuit	Obligatoire dans le trimestre suivant l'anniversaire des 16 ans. L'attestation délivrée est nécessaire pour l'inscription aux examens, écoles...
Commémoration des centenaires, des noces d'or et de diamant	Mairie			

LES TRANSPORTS EN COMMUN DE LA MÉTROPOLE

EN BUS

Devant le pôle multimodal (gare SNCF) d'Oissel-sur-Seine, un parking de plusieurs centaines de places permet de se garer gratuitement.

De là, la ligne F3 rejoint depuis le centre commercial de Tourville-la-Rivière en une trentaine de minutes Sotteville-lès-Rouen, en passant par Saint-Étienne-du-Rouvray. Elle assure également une correspondance avec le métro à l'arrêt Hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen.

La ligne F part du Pôle multimodal pour rejoindre Elbeuf en une trentaine de minutes, en passant par Tourville-la-Rivière, Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Liste des dépositaires de cartes Métrobus à Oissel

- Bar-tabac 16, rue de la République,
- Librairie-tabac 11, avenue de la Fraternité.

Essayez la ligne I du Réseau Astuce à Oissel-sur-Seine !

Cette ligne est pensée pour connecter les points clés de la commune et au-delà. Elle dessert stratégiquement l'École de Police/Cra, l'Hôpital d'Oissel-sur-Seine, le centre-ville d'Oissel-sur-Seine et s'étend jusqu'à Tourville-la-Rivière, incluant même sa zone commerciale.

La ligne I offre également des correspondances pratiques au Pôle multimodal d'Oissel, vous permettant de rejoindre les lignes F, F3 ou la gare SNCF pour vos trajets plus longs. Vous pourrez compter sur elle du lundi au samedi, de 6h à 19h, avec un passage toutes les heures.

ALLOBUS

C'est l'un des services de transport à la demande du réseau Astuce, disponible sur le secteur elbeuvien qui fonctionne sur réservation.

Vous pouvez vous déplacer, aux horaires de votre choix, à l'intérieur d'une même zone, ou rejoindre une ligne régulière sur un point d'échange pour effectuer une correspondance.

- Consultez votre zone de déplacement sur internet
- Réservez sur internet ou par téléphone
- Voyagez aux horaires de votre choix

Inscrivez-vous au service au 02 32 96 51 51 ou sur reseau-astuce.fr

- Réservez votre trajet jusqu'à 1h avant l'heure de départ au 02 32 96 51 51 ou sur reseau-astuce.fr.
- Choisissez votre arrêt de départ et arrêt d'arrivée.
- Choisissez votre horaire de départ ou horaire d'arrivée.
- Recevez une confirmation de réservation par SMS ou par mail la veille du départ à 18h.
- Planifiez vos réservations jusqu'à 1 mois à l'avance.
- Pensez à annuler votre trajet si besoin.
- Le jour-J, présentez-vous à l'arrêt de bus au moins 5mn avant l'heure de départ.



LE FILO'R : TRANSPORT À LA DEMANDE

Avec ce service, les Osseliens peuvent se déplacer vers des localités périurbaines peu ou mal desservies. Pour avoir un trajet correspondant au mieux à vos attentes, vous pouvez réserver jusqu'à un mois à l'avance.

- La réservation est possible au plus tard la veille du trajet jusqu'à 19 heures.
- Le jour même de votre trajet, vous pouvez tenter de bénéficier de places encore disponibles sur les trajets enregistrés en appelant le service clients au 0 800 649 649, pour un départ au minimum 2h plus tard. Ce dépannage repose sur des réservations déjà effectuées par d'autres utilisateurs.

La réservation d'un trajet peut s'effectuer :

- soit par téléphone en contactant le service client filo'r : 0 800 649 649 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe),
- soit par internet : www.reseau-astuce.fr.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

À Oissel-sur-Seine, le collège Jean-Charcot est desservi par la ligne F3 du réseau Astuce. Les élèves qui se rendent au lycée des Bruyères à Sotteville-lès-Rouen ou au lycée Val-de-Seine à Grand-Quevilly peuvent emprunter les lignes 310 et 311, ceux qui vont au collège/lycée Fénelon à Elbeuf la ligne 101 dont les horaires sont aménagés. Elles ne sont pas réservées aux lycéens et restent utilisables par les autres usagers. Les tarifs restent les mêmes que sur le reste du réseau.

Depuis septembre 2025, les transports en commun sont gratuits pour les moins de 18 ans ! Plus d'informations sur www.metropole-rouen-normandie.fr

LE TRAIN

Un numéro unique pour contacter la SNCF le 36 35 ou sur www.voyages-sncf.com

Vous pouvez également vous rendre au guichet de la gare d'Oissel.

LES TAXIS

- MH Taxi 76 - M. Huré - Tél. : 06 50 68 74 85
- Taxi Rouen - Tél. : 06 63 40 31 51

UN SERVICE DE TRANSPORTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Ce service fonctionne deux après-midis par semaine, le mercredi de 14h à 16h et le vendredi, de 13h30 à 17h30. Accompagnées d'un agent du CCAS, les personnes âgées peuvent être emmenées en centre-ville pour y effectuer des démarches (le mercredi) ou au supermarché local pour y faire leurs courses (le vendredi).

Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire au préalable en téléphonant au centre Eliane-Teumbeuf au 02 35 23 87 87. Pour améliorer ce service, la ville dispose également d'un minibus, adapté pour transporter les personnes en situation de handicap.

Renseignements et inscriptions au 02 35 23 87 87.

Compétence de la Métropole Rouen Normandie. 0 800 021 021 et sur metropole-rouen-normandie.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Les personnes éligibles doivent appeler la MRN pour avoir un **bioseau** qui sera ensuite à récupérer aux services Techniques. Les collecteurs sont installés dans tous les quartiers de la ville.

Sauf exception, les ordures ménagères non triées sont récoltées une fois par semaine le lundi, route des Roches le mardi. Pour certaines rues du centre-ville, une deuxième collecte a lieu le jeudi.

TRI SÉLECTIF

Les déchets propres et secs, regroupés dans les sacs jaunes (pour les pavillons) et les bacs bleus (pour les habitats collectifs), sont ramassés une fois par semaine le jeudi.

DÉCHETS VERTS

Vos déchets verts (tonte de gazon, fleurs fanées, feuilles mortes et tailles de haies) doivent être déposés dans des sacs transparents spécifiques (fournis par la Métropole), sortis devant votre habitation. Les sacs sont redéposés dans votre jardin. Cette collecte spécifique est assurée les jeudis des semaines impaires, du 10 avril au 20 novembre.

LA DISTRIBUTION DE SACS DE COLLECTE

La Métropole Rouen Normandie distribue une fois par an des sacs de collecte des déchets (sacs jaunes pour les déchets recyclables, sacs transparents pour les déchets verts) dans chaque commune.

Pour le verre, des colonnes d'apport volontaire sont installées sur le territoire de la commune

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour vous débarrasser des vieux matelas, du mobilier, du bois ou de la ferraille, ayez le réflexe déchetterie ! (voir plan ci-contre) La Métropole Rouen Normandie propose également un **service de collecte sur rendez-vous**, facilitant ainsi l'élimination des déchets volumineux.

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants>

DÉCHETS TOXIQUES

Batteries, piles, huiles de vidange, aérosols pleins, peinture, solvants, amiante, colle... pour tous ces déchets, vous pouvez vous rendre dans l'une des déchetteries de l'agglomération.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Que faire d'un appareil usagé ? Ne le mettez plus sur le trottoir ! Vous avez trois possibilités :

- votre appareil est en bon état, donnez-le à une association d'économie sociale et solidaire spécialisée dans le ré-emploi ;
- vous achetez un appareil neuf, le distributeur est tenu de vous reprendre l'ancien ;
- apportez-le dans une des déchetteries de l'agglomération.

DÉCHETS DE SOINS À RISQUES BLESSANTS

Toute personne qui produit des déchets définis à l'article R1335-1 (les seringues, lancettes, aiguilles) est tenue de les éliminer. Pour cela, elle doit retirer une boîte jaune sécurisée chez un pharmacien, y déposer ses déchets de soins piquants et rapporter cette boîte chez le pharmacien. Une société spécialisée collectera ces déchets et les transportera vers l'unité de valorisation énergétique de Haute-Normandie.

LES DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHES

ROUEN

Quai du Pré aux Loups
Ouvrte 7 jours sur 7 de 8h à 19h.
Fermeture : les 1^{er} janvier, lundi de
Pâques, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août, 11
novembre et 25 décembre.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Rue Désiré-Granet
Ouverte les lundi, mercredi, jeudi
et samedi de 9h à 12h et de 14h à
17h30, le vendredi de 14h45 à 17h30.

GRAND-COURONNE

Allée Côte Mutel
Ouvrte les lundi, mardi, mercredi
et samedi de 9h à 12h et de 14h à
17h30, le vendredi de 9h à 11h45.

CLÉON

Rue Marie-Louise et Raymond-Boucher
Ouvverte du lundi au samedi de 10h à
18h, le dimanche de 9h30 à 12h30.

CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

Rue de la Chaussée
Ouvrte du lundi au samedi de 10h à
18h, le dimanche de 9h30 à 12h30.



QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS D'AMIANTE ?

Si vous faites réaliser vos travaux de rénovation par des professionnels, c'est l'entreprise qui se charge de l'évacuation des déchets amiantés.

Si vous réalisez vous-mêmes vos travaux de rénovation, la Métropole propose un service de dépôt des déchets d'amiante en deux étapes :

- Contactez le 0800 021 021. Vous serez rappelé pour convenir d'un rendez-vous à votre domicile. L'agent Métropole vous conseillera sur les précautions à prendre et vous fournira des sacs adaptés au volume de déchets d'amiante à évacuer. Forfait d'utilisation du service de 22,44 € incluant la dotation de 1 à 15 sacs amiante polypropylène 600 mm x 1000 mm ou 1 big bag polypropylène 2600 mm x 1100 mm x 300 mm. Les sacs amiante supplémentaires sont vendus à prix coûtant. (Tarif au 1^{er} janvier 2026).
- Rappelez ensuite nos services pour convenir d'un rendez-vous pour déposer vos sacs. Les RDV amiante sont organisés régulièrement les samedis, au Centre Technique des Collectes de la Métropole, chemin du Gord, à Petit-Quevilly.

BORNES DE RECHARGES ÉLECTRIQUES



Il y en a 2 rue des écoles et 2 à la gare. Il y en aura 2 supplémentaires d'ici la fin du printemps sur la nouvelle voie du quartier Saint-Julien.

DÉJECTIONS CANINES

Des canisites sont prévus à divers endroits de la ville. Ces «toilettes pour chiens» sont spécialement aménagées. Des distributeurs de sacs sont également mis à disposition : place de la République, place Célestin-Dubois, esplanade des quais, près de la canisite de l'hôtel de ville et rue du Maréchal-Foch. N'oubliez pas qu'en cas de refus de ramasser les déjections de votre animal, vous vous exposez à une amende de 135€.



DIVAGATION DES ANIMAUX

La gestion des animaux errants est une obligation pour une ville. Les propriétaires sont tenus de faire enregistrer leur animal par un vétérinaire dans le fichier I-CAD. Cela permet à la Ville de les identifier en cas de perte ou de vol. Le fait de laisser divaguer un animal peut être puni d'une amende de 150€.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» sont considérés comme des déchets ménagers. Il est interdit de brûler dans son

jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égavage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage, les épiluchures. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la Métropole. Privilégiez le compost individuel.

HORAIRES TONTE ET TAILLES



En semaine, vous pouvez tondre et tailler de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Ces horaires sont également valables pour tous les travaux de bricolage à l'intérieur et à l'extérieur.

ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des objets ou appareils qui ne peuvent pas être jetés dans vos ordures ménagères car leur volume est trop important. Si vous ne pouvez pas en faire profiter une association (Emmaüs, Envie, Secours populaire), ni les porter dans une déchetterie (voir adresses p.27), un service de ramassage des encombrants à domicile est assuré par la Métropole. Cette collecte s'effectue sur rendez-vous, en contactant la Métropole au 0800 021 021. Ce service concerne les objets volumineux non polluants (meubles, ferraille, sanitaires, jouets, laine de verre, literie, moquette, palettes, planches, grillage...).

La quantité à collecter doit être raisonnable et une liste de ce que vous avez à faire enlever sera à communiquer lors de votre appel. Les encombrants devront être sortis la veille au soir du rendez-vous fixé, sur le trottoir.

**ma ville n'est pas
une poubelle !**



Certains déchets ne peuvent pas être pris dans cette collecte et sont à porter en déchetterie, comme les gravats, les vitres, le papier peint, les déchets végétaux, le marc de pomme, les déchets liquides, la peinture, les solvants, les bouteilles de gaz, les batteries, les appareils à moteurs thermiques, les pièces automobiles (batterie, pneus, châssis...), les cuves ou fûts métalliques, les déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateur, four, téléviseur, ordinateur...).

NUISANCES SONORES

De nuit, entre 22h et 7h, les bruits sont interdits. Pensez qu'avec le silence de la nuit, ils prennent de grandes proportions. Alors, n'oubliez pas de baisser, si vous êtes insomniaque, le volume de votre téléviseur, de votre chaîne hi-fi. . .

LA VILLE SUBVENTIONNE L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Dans le souci de contribuer à la préservation de la ressource en eau potable et d'inciter à des gestes éco-citoyens, la ville d'Oissel-sur-Seine a décidé de subventionner l'achat de récupérateur d'eau de pluie, ainsi que les accessoires nécessaires à l'installation.

Le montant de la subvention s'élève à 50% du coût TTC du récupérateur d'eau avec un plafond de 100€. Les demandes de subvention sont à retirer avant toute acquisition auprès du service Urbanisme-environnement. Une seule demande est accordée par foyer.



Photo non contractuelle

LOUER UNE SALLE

Pour tous renseignements, contactez le service Restauration au 02 35 64 76 14 ou location.salle@ville-oissel.fr. La capacité maximale indiquée fixe le nombre de personnes assises à table.

PALAIS DES CONGRÈS

Avenue Saint-Julien - 550m²

Capacité pour particuliers : 250 personnes,
pour associations et entreprises : 450 personnes
Cuisine professionnelle.



SALLES DU CHÂTEAU

Rue Turgis - 380 m² - 2 salles de 60 personnes
Rez-de-chaussée uniquement. Équipée d'une cuisine avec moyen de cuisson, four, friteuse, chauffe-plat, lave-vaisselle, 2 chambres froides, congélateur. Fermeture hivernale du 1^{er} week-end d'octobre au dernier week-end du mois de mars.



SALLE NORMANDE

Rue Turgis - 175m² - 120 personnes

Uniquement en journée et sans musique. **Elle est équipée d'un limiteur sonore.** Cuisine avec moyen de cuisson, lave-vaisselle, chambre froide et congélateur.



FOYER MUNICIPAL

1, rue Masson - 157 m² - 90 personnes

Rez-de-chaussée uniquement. Coin cuisine, four, 2 grandes chambres froides, congélateur, lave-vaisselle et plan de travail avec évier. Plutôt conseillée pour les repas froids, à moins de disposer d'étuves personnelles pour conserver les aliments au chaud. **Équipée d'un limiteur sonore.**



SALLE FERNAND-LEGAGNEUX

Avenue Fernand-Legagneux - 50m² - 45 personnes

Petite cuisine avec évier **sans moyen de cuisson**, armoire chauffante, réfrigérateur et lave-vaisselle.



ÉDUCATION



LE SERVICE ÉDUCATION

Place du 8 mai 1945. Tél. : 02 32 95 89 92

education@ville-oissel.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h et le mardi de 9h à 15h.

LES ÉCOLES MATERNELLES

École Camille-Claudel

Rue de la République, Tél. : 02 35 64 71 83

0760983f@ac-normandie.fr

École Jean-Jaurès

2485, avenue du Général-De-Gaulle

Tél. : 02 35 66 12 61 - 0760956b@ac-normandie.fr

École Pierre-Toutain

Rue Donat-Agache, Tél. : 02 35 66 58 72

0762666k@ac-normandie.fr

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

École Ferry/Mongis

Ferry : Rue Godefroy

Mongis : 2, rue de la République

Tél. : 02 32 91 96 20 - 0762990m@ac-normandie.fr

<http://ecoles.ac-rouen.fr/ferry-mongis/>

École Jean-Jaurès

Rue de Picardie, Tél. : 02 35 65 04 35

0763326c@ac-normandie.fr

<http://ecoles.ac-rouen.fr/jaures>

LES ÉCOLES PRIMAIRES

École primaire Louis-Pasteur

(maternelle + élémentaire)

Rue Gustave-Lecomte, Tél. : 02 35 64 71 91

0762379y@ac-normandie.fr

<http://ecoles.ac-rouen.fr/pasteur/>

École Saint-Joseph

(école privée maternelle et élémentaire)

Rue Emile-Combes, Tél. : 02 35 64 74 85

dir.ec.stjoseph.oissel@srec-hn.com

COLLÈGE JEAN-CHARCOT

31, avenue de l'Amitié - Tél. : 02 35 65 01 49 - ce.0760083c@ac-normandie.fr - <http://colleges.ac-rouen.fr>

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est assurée par la cuisine centrale, située à l'école Jean-Jaurès. Elle fournit non seulement les repas des élèves de toutes les écoles de la ville, mais aussi les repas du service de portage à domicile, ceux qui sont servis lors des prestations au château pour les seniors, pendant l'Été sportif et au centre de loisirs. En période scolaire, ce sont plus de 1 300 repas qui sont servis chaque jour. Son tarif peut faire l'objet de réduction en fonction des ressources familiales (sur rdv auprès du CCAS). Les familles monoparentales bénéficient d'une prise en compte spécifique avec une demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient familial. Les enfants scolarisés en Ulis à Saint-Étienne-du-Rouvray peuvent également bénéficier du dispositif, le CCAS prenant en charge le différentiel de tarification.

Effectuer votre demande auprès du CCAS Eliane-Teumbeuf, Rue de la Liberté, de 9h à 12h à compter de la rentrée scolaire, avec votre attestation de quotient familial de la Caf d'août.

GARDERIES ET ACCUEILS DU SOIR

La Ville met en place un système de **garderie scolaire** pouvant accueillir les enfants à partir de la maternelle. Les enfants sont encadrés par des Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et des animateurs pour des activités ludiques :

- pour les maternelles, un accueil le matin à partir de 7h20 et/ou le soir jusqu'à 18h (goûter fourni).
- pour les enfants scolarisés du CP au CM2, l'accueil le matin uniquement.

Un **accueil est assuré chaque soir** jusqu'à 18h, dans les écoles élémentaires Jean-Jaurès, Pasteur, et Ferry-Mongis. Les parents fournissent le goûter. Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés du Bafa, des étudiants pour des activités ludiques et d'accompagnement dans l'étude des leçons. L'enfant est libre de son choix, ainsi, c'est aux parents de contrôler ce qui est fait ou reste à faire. Afin de ne pas perturber les activités mises en place et dans un souci de qualité d'animation, les enfants ne peuvent être récupérés qu'à partir de 17h30 (sauf activités sportives et/ou culturelles). Pour toutes autres raisons, celles-ci devront demeurer exceptionnelles et être portées à la connaissance du personnel en amont.

NUTRITION SANTÉ

En conformité avec le Programme national de nutrition santé (PNSS), les enfants et leur famille sont sensibilisés sur la notion d'équilibre alimentaire. Cette action destinée aux élèves de CE2 se déroule en collaboration avec les services de la Ville. Cette action a pour but d'amener les enfants et leur famille à améliorer leur comportement alimentaire et de développer leur sens critique.



AUTRES STRUCTURES POUR LA JEUNESSE

ASSOCIATION DE PRÉVENTION DE LA RÉGION ELBEUVIENNE (Apré)

3 éducateurs pour les 11-25 ans
Lieux d'accueil : Vosges : 4, place des Vosges
Tél. : 02 35 77 28 41

Landaus : 30, rue Pierre-Sémar
Tél. : 02 35 65 17 77.

ÉCOUTE ADOS

Le dispositif, mis en place par l'Association de prévention de la région elbeuvienne (Apré), s'adresse à tous les collégiens scolarisés à Jean-Charcot, en priorité à ceux proches de la rupture scolaire, en situation de mal-être, ou en rupture familiale. Cette écoute est

proposée aux collégiens qui le souhaitent, par un professeur, la CPE, l'infirmière, l'assistante sociale... Le collégien peut faire la démarche de lui-même. Les propos relatés entre le jeune et la psychologue restent strictement confidentiels.

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

55, rue de la Paix. Tél. : 02 35 66 52 83
Secrétariat ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Consultations pour les enfants et les

adolescents de 0 à 16 ans, sur rendez-vous.
Intervenants : pédopsychiatre, assistante sociale, psychomotricienne, orthophoniste, psychologue.

L'AIDE MUNICIPALE ÉTUDIANT

La Ville accorde une aide financière à certains étudiants en fonction de leur quotient familial de la Caf. Ce dispositif part de la réalité des besoins de l'étudiant en prenant en compte notamment son lieu d'études, des frais de scolarité, de logement, de transport, de santé, de restauration.

Son attribution s'accompagne de la signature d'un accord entre la ville et l'étudiant. Dans cet accord sont actés les engagements mutuels, et en particulier pour l'étudiant, de suivre avec assiduité son cycle d'études et à respecter le projet personnel que la ville finance partiellement ou en totalité.

Les critères d'attribution : habiter Oissel-sur-Seine depuis au moins 3 ans, être étudiant de l'enseignement supérieur, être âgé de moins de 26 ans (une année supplémentaire est accordée pour les mères de famille), être inscrit dans une formation non rémunérée, ne pas dépasser un certain quotient familial.



Un redoublement est accepté par cycle et donnera lieu à un abattement de 20% sur les besoins estimés. Les bourses de l'Etat et le forfait logement viennent en déduction des besoins estimés.

Les dossiers sont à retirer à la rentrée.

Renseignements au 02 32 95 61 25, du lundi au vendredi de 9h à 17h et le mardi de 9h à 15h.

HORS TEMPS SCOLAIRE

LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Situé dans l'enceinte du centre de loisirs Charlie-Chaplin, avenue d'Anderten.

Tél. : 02 35 91 81 50 - jeunesse@ville-oissel.fr

Ouvert au public : lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h et Mercredi 8h-9h / 16h30-18h30.

LE CENTRE DE LOISIRS CHARLIE-CHAPLIN

Avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 64 95 82.

Un lieu spécialement conçu pour accueillir des enfants de 3 à 13 ans révolus, dans un cadre agréable propice aux activités et à la détente. L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés selon la réglementation en vigueur.

Le mercredi, possibilité d'amener les enfants à l'Ecole municipale de musique et de danse

et à certaines activités sportives.

Le centre de loisirs fonctionne également pendant toutes les vacances scolaires.

Horaires : de 8h30 à 17h, garderie sur inscription de 7h20 à 8h30 et de 17h à 18h.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du service Enfance-jeunesse, de préférence sur rendez-vous ou par mail jeunesse@ville-oissel.fr

LE CENTRE DE LOISIRS DE QUARTIER «LES VIOLETTES»

28, rue des Violettes. Âge : de 6 à 13 ans.

Un dispositif complémentaire aux offres de centres de loisirs déjà existantes, laissant au public la possibilité de choisir la formule la plus adaptée à ses envies et besoins.

Imaginé pour être souple et «à la carte» pour les familles n'ayant pas besoin d'un mode de garde, le centre de loisirs de quartier «Les Violettes» peut accueillir 49 enfants âgés entre 6 et 13

ans pendant toutes les vacances ainsi que les mercredis de l'année scolaire.

Horaires : mercredis de l'année scolaire, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Vacances :

- de 13h30 à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- de 9h à 18h le mercredi (animations ou sorties à la journée, prévoir un pique-nique)

Les enfants souhaitant participer aux activités de centre de loisirs de quartier «les Violettes» devront être en possession de la carte jeune, disponible au service Enfance-Jeunesse (se munir du carnet de santé

de l'enfant/l'adolescent et du justificatif de quotient Caf, ce qui déterminera le tarif).

Pour cette structure, les activités payantes sont soumises à l'achat de tickets, payables au service Enfance-Jeunesse.

L'ADAL

Association pour le développement et l'animation aux Landaus 16, rue Pierre-Sémar.

Tél. : 02 35 64 17 28. L'Adal organise des activités créatives ou ludiques tous les mercredis de 14h à 17h30 et, pendant les vacances scolaires, tous les après-midis du lundi au vendredi. Tous les 2^e mercredis du mois, atelier cuisine pour les 6-17 ans. Sorties famille le samedi pendant les vacances scolaires

PETITE ENFANCE

LA HALTE-GARDERIE «1, 2, 3... SOLEIL»

35, rue Alsace-Lorraine. Tél. : 02 32 91 15 18.

Âge : à partir de 3 mois jusqu'à 3 ans.

Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h de 13h15 à 16h30, mardi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 16h45 ou de 8h45 à 16h45 (4 places en journée continue), jeudi de 8h45 à 12h. 4 passages possibles par semaine dont un sur réservation. Lieu d'apprentissage de vie en collectivité et d'une première séparation d'avec les parents, qui trouveront conseils auprès du personnel spécialisé. Un jeudi après-midi par

mois est consacré à des rencontres ou ateliers avec les parents des enfants fréquentant la halte-garderie.

Renseignements et inscriptions : sur place, toute l'année, aux jours et heures d'ouverture. Il est préférable de prendre rendez-vous.

le livret de famille, le carnet de santé, un certificat médical d'admission, une ordonnance d'anti-pyrétique «en cas de douleur ou fièvre», le numéro d'allocataire Caf, un justificatif d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le Relais Petite Enfance est là pour informer et accompagner les familles dans leurs recherches de mode d'accueil, et oriente les parents employeurs d'assistant maternel (contrat, rémunération, congés, aides, démarches Pajemploi). Il soutient aussi les assistants maternels et professionnels de la garde à domicile dans leur métier (échanges,

accompagnement) et organise ateliers d'éveil et temps collectifs auxquels les assistants maternels peuvent participer avec les enfants qu'ils accueillent.

Contact : Marie-Laure Gilot, 02 35 64 33 60
rpe@ville-oissel.fr

Accueil en mairie (RDC) sur rdv

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

- **Centre médico-social**
16, rue Emile-Zola. Tél. : 02 35 64 72 72
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 de 13h15 à 17h.
- **Amac (Assistants maternelles Arc-en-ciel)**
M^{me} Christelle Deuley - Tél. : 06 30 76 93 42
33, rue Gustave-Lecomte
- **Mam Babybulle**
M^{mes} Virginie Fekkar et Mélanie Dumont
6, place Célestin-Dubois. Tél. : 06 69 79 93 20
- **Mam Choux et chouquettes**
M^{mes} Christelle Deuley, Virginie Sorel, Marie Doray, Laëtitia Lennen - Tél. : 06 30 76 93 42
7, rue Ascension-de-Souza.

- **Mam Happy baby**
1222, avenue du Général-de-Gaulle.
Tél. : 06 64 81 17 32, 06 80 58 98 27 ou 06 74 45 85 54.
- **Mam L'îlot enchanté**
M^{mes} Sandrine Rouyer et Yvelise Beaujean
19, impasse du Soleil. Tél. : 07 49 62 50 17
- **Mam Un monde Arc-en-ciel**
Structure adaptée aux enfants handicapés
M^{mes} Anabelle El Rhmari et Karine Scordia
30, rue Pierre-Sémar
Tél. : 06 50 51 60 29 ou 06 62 34 59 79
- **Mam Le Royaume des Bout'choux**
M^{mes} Séverine, Élodie et Vanessa
34, rue Sévène. Tél. : 07 67 41 39 05

Liste des assistantes maternelles disponibles sur www.ville-oissel.fr



PENDANT LES VACANCES

OISSEL SPORTS (PETITES VACANCES SCOLAIRES)

Chaque jeune, acteur de ses propres vacances, programme sa semaine en choisissant un sport du matin ou de l'après-midi (sports collectifs, gymnastique, danse, piscine, tennis de table...). Les installations sportives de la ville (stade, complexe sportif Germinal, salle Jean-Jaurès, courts de tennis, piscine Claude-Lebourg, gymnase Louis-Pasteur, gymnase

Bernard-Hue et gymnase du collège Jean-Charcot) leur sont ouvertes. Tarifs : de 2,15€ à 6,30€, en fonction des ressources familiales. Inscription à partir de septembre au service des Sports (complexe sportif Germinal).

Renseignements : 02 35 66 21 01 ou sport@ville-oissel.fr

ÉTÉ SPORTIF (VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ)

Même principe que précédemment pour les matinées uniquement avec, en plus, des activités ludiques et des sorties à l'exemple du karting, de l'accrobranches, du bowling, du téléski, de la pêche... (au moins une sortie par semaine). En fonction des effectifs et des activités, les jeunes sont répartis par tranches d'âges (de 9 à 17 ans). Inscription obligatoire.

Tarifs : les tarifs sont les mêmes que pour le centre de loisirs Charlie-Chaplin.
Renseignements : 02 35 66 21 01 ou sport@ville-oissel.fr

LES CENTRES DE VACANCES

Chaque année, la ville propose des séjours en centres de vacances, en France ou à l'étranger, pour les enfants de 9 à 17 ans.

Un choix d'activités multiples et variées est offert à tous pour les vacances d'été. Une brochure présentant les séjours est disponible avant les vacances de printemps sur ville-oissel.fr (dépôt de la fiche de pré-inscription pendant les vacances de printemps). Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Renseignements : 02 32 95 89 92 ou education@ville-oissel.fr

CENTRES DE LOISIRS CHARLIE-CHAPLIN ET DES VIOLETTES

Le Centre de loisirs Charlie-Chaplin accueille les 3-13 ans avec des activités ludiques, tandis que le Centre de loisirs de quartier «Les Violettes»

propose une formule souple et «à la carte» pour les 6-13 ans, remplie d'activités variées et de sorties, parfaites pour des vacances adaptées à leurs envies.

Renseignements : 02 32 91 81 50 ou jeunesse@ville-oissel.fr

JEUNES CITOYENS



RECENSEMENT NATIONAL

Il concerne tous les jeunes (garçons et filles) de nationalité française à partir de 16 ans. Pour se faire recenser, il faut que l'intéressé ou son représentant légal (parents, tuteur) se présente à la mairie dans le trimestre qui suit le 16^e anniversaire. L'attestation délivrée par la mairie est exigée pour tout examen (baccalauréat, permis de conduire...). Une convocation est ensuite envoyée par les autorités militaires pour un rendez-vous citoyen d'une demi-journée.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le dernier jour du mois de février de l'année en cours, et figurant sur la liste électorale est invité en tant que jeune inscrit d'office suite à son recensement, jeune ayant effectué une inscription volontaire, jeune inscrit comme citoyen d'un autre Etat membre de l'Union européenne. La Ville donne une importance particulière à cette cérémonie, à laquelle participent, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, le maire et de nombreux élus, qui remettent aux jeunes Osseliens un livret citoyen, leur carte électorale et un cadeau.

À SAVOIR

LE CONTRAT PARTENAIRES JEUNES OSSELIENS

Le «Contrat partenaires jeunes Osseliens» facilite l'accès aux activités de loisirs, sportives et culturelles, destinées aux Osseliens entre 6 et 19 ans. La municipalité prend à sa charge une partie du coût de l'adhésion pour les nombreuses activités proposées sur notre territoire.

En complément du Pass' jeune 76 (aide départementale de 60€ maximum selon l'activité), la municipalité pourra ainsi apporter

une aide de 40€ maximum, sur les licences et cotisations des activités choisies, permettant ainsi à chaque bénéficiaire de s'engager dans une vie associative riche d'enseignements.

Critères d'éligibilité : avoir entre 6 et 19 ans, être domicilié à Oissel-sur-Seine, avoir un quotient familial Caf inférieur à 569,60€. Service des Sports : 02 35 66 21 01 ou sport@ville-oissel.fr

LES DEMANDES DE STAGE

La Ville accueille des stagiaires tout au long de l'année, à partir de la classe de 3^e. Vous pouvez remplir une demande directement depuis [\[oissel.fr\]\(http://oissel.fr\) à la rubrique : *ma mairie - emploi et stage*, également par mail à \[stage@ville-oissel.fr\]\(mailto:stage@ville-oissel.fr\). Renseignements : 02 32 95 89 89](http://ville-</p></div><div data-bbox=)

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ÉLIANE-TEUMBEUF



CCAS Eliane-Teumbeuf, rue de la Liberté.
Les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h, et les mardi et vendredi
de 9h à 12h30 (fermé l'après-midi).
Tél. : 02 35 23 87 87.

vendredi matin, pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés, travailler avec eux un projet professionnel, proposer une formation...

Tél. : 02 32 95 83 30.

FRANCE SERVICES

France Services propose à l'ensemble des Osseliens sur rendez-vous de réaliser leurs démarches administratives en ligne avec les partenaires suivants : Direction générale des finances publiques (DGFiP), Caisse d'allocations familiales (Caf), France titres, France Travail, France Rénov', Délégué des défenseurs des droits, Conseil départemental d'accès au droit (CDAD), France travail, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Assurance retraite, Mutualité sociale agricole (MSA).

Les associations tutélaires des majeurs protégés (UDAF-ATMP) interviennent auprès de personnes vulnérables et gèrent les tutelles, un vendredi/mois ou sur rendez-vous au CCAS.

EMPLOI ET INSERTION

La Mission locale intervient, les lundi et jeudi toute la journée, et les mardi, mercredi et

L'Atelier et chantier d'insertion (ACI) accueille des demandeurs d'emploi (longue durée, RSA, personnes en situation de handicap, etc.), notamment au travers d'une activité de maraîchage. Les personnes sont salariées à temps partiel. Sur une trentaine de personnes, plus de 60% ont retrouvé un emploi.

Les chemins de l'emploi : depuis 2022, la Ville organise un forum consacré à la rencontre entre demandeurs d'emploi ou de formation et les entreprises et les centres de formation. Ce « forum » est organisé au Palais des congrès, chaque année. Depuis 2023, un partenariat avec l'association Jobs Challenge permet un travail tout au long de l'année avec les Osseliens à la recherche d'une formation, d'un emploi pour les soutenir dans leurs recherches, les aider à rédiger un CV, une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche... Une adresse mail à

disposition : chemin.emploi@gmail.com.

Le Centre de Reconversion Professionnelle Jean L'Herminier accompagne les personnes reconnues travailleurs handicapés vers un nouvel emploi. Il propose des formations qualifiantes adaptées au marché du travail, combinées à un soutien médico-social et psychologique. L'objectif principal est d'aider chaque stagiaire à construire un projet professionnel solide et à retrouver son autonomie. Plus d'informations sur : <https://formation.epnak.org/oissel/>

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace public numérique (EPN) compte cinq ordinateurs et deux tablettes à la disposition des Osseliens qui souhaitent effectuer leurs démarches en ligne, consulter les offres d'emploi...

Un conseiller numérique apporte une aide aux personnes qui le souhaitent. Il mettra en place des ateliers d'initiation à l'informatique en groupe ou en individuel sur inscription.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale favorise un service de proximité:

- achat de timbres postaux, cartons de colis, enveloppes, etc.,
- envoi de courriers et de lettres en recommandé avec accusé de réception,
- envoi de colis,
- remise de chèques,
- retrait et versement d'argent (maximum de 300€)

Ouverture tous les matins de 9h à 12h30.

Attention : les administrés ne pourront récupérer les colis à la livraison qu'à la Poste du centre-ville située place de la Paix.

LE SERVICE LOGEMENT

Centre Eliane-Teumbeuf, rue de la Liberté.

Tél. : 02 35 23 87 87 / logement@ville-oissel.fr

Vous recherchez un logement social :

- Remplir le formulaire de demande de logement et le déposer complété auprès d'un guichet enregistreur (bailleurs et service logement). Le formulaire Cerfa est disponible soit à l'accueil de la mairie, à l'accueil du CCAS ou en téléchargement sur ville-oissel.fr. Il faut joindre obligatoirement les copies recto-verso des pièces d'identité des personnes majeures indiquées sur la demande. Le guichet enregistreur la demande et adresse une attestation Numéro unique départemental (demande-logement-social.gouv.fr).
- Enregistrer vous-même leur demande sur le portail grand public www.demande-logement-social.gouv.fr
- Le service Logement de la commune peut recevoir les personnes intéressées pour enregistrer leur demande, les aider et les conseiller dans leurs démarches et projet de relogement. Il est en relation avec les bailleurs sociaux possédant un patrimoine sur la commune.
- **Action logement** : les salariés dont l'employeur cotise à Action logement peuvent bénéficier de logements réservés. Après l'obtention d'un numéro unique, les demandeurs doivent s'inscrire sur la plateforme locative AL'IN pour accéder aux offres disponibles.

LES BAILLEURS SUR LA COMMUNE D'OISSEL

- **SIEMOR**
1792, avenue du Général-De-Gaulle
76350 Oissel-sur-Seine
Tél. : 02 35 64 87 87 - www.siemor.fr
- **HABITAT 76**
112, boulevard d'Orléans
76040 Rouen Cedex
Tél. : 0811 020 076 - www.habitat76.fr
- **ICF ATLANTIQUE**
159, rue Pierre-Corneille
76300 Sotteville-lès-Rouen
Tél. : 02 35 03 07 04 - www.groupeicf.fr
- **3F NORMANVIE**
Agence de Val-de-Reuil - 139, rue Grande
- 27102 Val-de-Reuil Cedex.
Tél. : 02 77 07 80 00 - www.immobilier3f.fr
- **CIF COOPÉRATIVE**
111 avenue Foch - BP 122
76051 Le Havre Cedex
Tél. : 02 35 22 50 98 - www.pfn-coop.com
- **FOYER STÉPHANAIS**
42bis, avenue Ambroise-Croizat BP 20
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray
Tél. : 02 32 91 93 20
www.lefoyerstephanais.fr
- **QUEVILLY HABITAT**
93, avenue des Provinces
76120 Le Grand Quevilly
Tél. : 02 35 68 98 00
www.quevilly-habitat.fr

LA RÉSIDENCE COALLIA

Elle accueille et accompagne les personnes en situation d'urgence.

Résidence Coallia - 2, rue Stéphane-Hessel, 76350 Oissel-sur-Seine - Tél. : 02 35 64 35 34

LES SERVICES POUR LES SENIORS

AUTONOMIE À DOMICILE

Le service autonomie à domicile (SAD) s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et fragilisées dépendantes dans leur quotidien. Ce service intervient du lundi au dimanche de 8h à 20h30.

Services proposés :

- Lever, coucher, habillage, aide à la toilette
- Préparation et/ou aide à la prise des repas
- Courses
- Démarches administratives
- Entretien courant du logement
- Entretien du linge
- Accompagnement social : promenade, discussion, jeux...

Les démarches à suivre pour bénéficier d'une intervenante à domicile.

Pour bénéficier d'un accompagnement, les personnes doivent s'adresser au CCAS. Après une évaluation de leurs besoins, effectuée à leur domicile, le CCAS propose l'intervention d'une aide à domicile en accord avec les caisses de retraite et le Département.

En fonction de leur niveau de ressources et de leur niveau d'autonomie, certains organismes financeurs pourront leur apporter une aide dans la prise en charge financière de leurs heures d'aide à domicile (un délai pouvant aller jusqu'à 2 mois est parfois nécessaire entre le dépôt du

dossier et l'accord des financeurs).

Un devis selon une évaluation des besoins, est établi gratuitement sur rendez-vous.

Un financement est possible par le Département, les caisses de retraites, les mutuelles...

Crédit d'impôt selon la législation en vigueur.

PORTAGE DES REPAS

Les personnes âgées qui ne peuvent plus cuisiner se font livrer un plateau repas tous les jours de la semaine hors dimanche (repas similaire entre le vendredi et le samedi). Le plateau est composé d'une entrée, d'un plat, d'un dessert et d'une soupe en complément pour le soir.

Les régimes particuliers (sans sel, sans sucre...) ne sont pas pris en compte, mais le CCAS dispose d'une liste de prestataires respectant ces régimes et pouvant intervenir sur la commune.

TÉLÉ ASSISTANCE

Système d'assistance par téléphone en partenariat avec une société spécialisée (Présence Verte) frais d'installation offerts, médaillon ou bracelet au choix à actionner en cas de chute pour prévenir les proches aidants ou les urgences. Remplissez le formulaire disponible au CCAS

TRANSPORT DES SENIORS ET DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Accompagnées d'une intervenante à domicile, les personnes peuvent se rendre au supermarché local pour y faire leurs courses. Nombre de places limité ; possibilité de faire les courses sur présentation de la liste et transmission de la monnaie. Sur inscription.

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le Ssiad dispense des soins d'hygiène générale et de confort, pour les sorties d'hospitalisation. Pour bénéficier de ce service, un certificat médical doit être fourni par un cadre de santé. Ensuite, une infirmière coordinatrice vient au domicile faire une évaluation pour déterminer les besoins de la personne âgée (toilette, soins...).

Ssiad, 64 rue Lazare-Carnot, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray. Tél. : 02 32 95 93 28.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

CENTRE D'INFORMATION

Le Clic, Centre local d'information et de coordination sud de l'agglomération rouennaise, est un service gratuit qui a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans.

Ses missions :

- Informer, conseiller et orienter les personnes âgées et leur famille sur le maintien à domicile, les structures d'hébergement, les aides financières, les mesures de protection, l'amélioration de l'habitat, les loisirs...
- Aider dans les démarches
- Mettre en lien avec les professionnels médico-sociaux
- Prévenir les situations de dépendance

64 rue Lazare Carnot, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray

Téléphone : 02 32 95 93 75

Mail : clicsudagglo@gmail.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Fermé le lundi après-midi. Sur rendez-vous au Clic ou à votre domicile.

UNE MAISON DE RETRAITE

La maison de retraite Le Quesnot est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes privé, associatif à but non lucratif. Il peut accueillir 60 résidents.

Le Quesnot, Chemin du Quesnot.

Tél. : 02 35 64 97 40 ou lequesnot@wanadoo.fr

UN HÔPITAL

L'hôpital d'Oissel-sur-Seine est un établissement du Centre hospitalier universitaire de Rouen. La prise en charge médicale des patients est assurée par quatre médecins gériatres qui garantissent la permanence des soins. L'admission est décidée après examen du dossier adressé par les services hospitaliers, les médecins traitants ou après consultation. L'admission se fait en accord avec le patient et sa famille et après rencontre avec l'équipe soignante.

CHU d'Oissel-sur-Seine, rue Pierre-Curie.

Tél. : 02 32 88 89 90 ou www.chu-rouen.fr

LES LOISIRS DES SENIORS

Pour en bénéficier, il faut être retraité et âgé de plus de 60 ans. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au CCAS muni d'une notification de retraite, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité valide, et de remplir le formulaire d'inscription. Après validation du dossier, le bénéficiaire reçoit par La Poste une carte Senior sous un mois maximum. S'il est conjoint d'une personne retraitée, il peut également s'inscrire en tant que conjoint en apportant une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile à son nom, inscription possible depuis ville-oissel.fr.

ANIM SENIORS

Pour favoriser le partage et lutter contre l'isolement, venez passer un moment convivial 1 ou 2 mardi par mois, hors vacances scolaires.

Ce moment sera accompagné d'un déjeuner et d'un goûter. Les après-midis sont consacrés à différentes activités si vous le désirez (jeu de société, promenade, atelier, sortie selon planning...).

Un planning est établi tous les semestres.

Inscription auprès du CCAS Eliane-Teumbeuf.

Tél. : 02 35 23 87 87

Tarifs : pour l'année 2026, entre 5,10€ et 7,90€ (selon les revenus) et 15€ pour les extérieurs.

GYMNASTIQUE

Des cours de gymnastique adaptés sont organisés par l'Espérance d'Oissel, salle Bernard-Hue, rue de la République : le mardi de 10h15 à 11h15 et le jeudi de 9h à 10h.

Renseignements : 02 35 64 85 56

contact@esperance-oissel.fr.

NATATION

Un créneau horaire est réservé aux seniors, en période scolaire, le mercredi de 9h45 à 10h45 et hors période scolaire, le mercredi de 9h à 10h à la piscine municipale Claude-Lebourg et pendant les vacances d'été les mercredi et samedi de 9h à 10h. Carte d'abonnement 10 entrées ou à la séance (3,20€/Osseliens ou 4€/autres communes).

Piscine municipale Claude-Lebourg, avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 64 73 28.

DES ASSOCIATIONS

Amicale retraite et loisirs

L'association organise des sorties, des séjours, des après-midi dansants, des banquets et toutes sortes d'animations en direction des retraités.

M^{me} Martine Allard - Tél. : 06 69 90 57 34

Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA)

Renseignements auprès d'Agnès Ulp (06 46 41 55 47 ou agnesulpat@gmail.com). Objectifs :

- organiser des sorties, des séjours, des activités ludiques, de mieux vivre sa retraite et de rompre l'isolement,
- faire connaître les droits et défendre les intérêts des retraités, pré-retraités, allocataires et personnes âgées.

RANDONNÉE

Tous les vendredis, une randonnée est organisée par le Rando Oissel club (Roc), en collaboration avec le service municipal des Sports, afin de faire découvrir le site ossélien par la forêt, les chemins, les sentiers... Rendez-vous le vendredi matin, dès 9h30, pour partager un café avant de partir à l'aventure.

Renseignements : 02 35 62 22 49

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, SUR RENDEZ-VOUS

PERMANENCES GRATUITES :

- Avocats
- Huissiers
- Notaires
- Conciliateur de justice

• Délégué du défenseur des droits

- Information et accompagnement des victimes de discriminations
- Victimes de violence*

SUR RENDEZ-VOUS :

- Service de médiation familiale
- Inspection du travail
- Protection judiciaire à la jeunesse

*Permanence gratuite à la Maison des Avocats, 6 allée Eugène-Delacroix, 76000 Rouen

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 - Tél. : 02 32 08 32 70

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

27, place de la République, 76500 Elbeuf

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact : 02 35 77 23 24 / mjd-elbeuf@justice.fr - www.cdad-seinemaritime.justice.fr

Cette structure, ouverte aux Ossélien(ne)s assure une présence judiciaire de proximité et concourt à la prévention de la délinquance et à l'aide aux victimes, et favorise les modes alternatifs de règlement des litiges au quotidien. Elle permet d'obtenir gratuitement des renseignements juridiques, en toute confidentialité.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GALILÉE

1, place du Château d'eau. Tél. : 02 32 91 71 51 ou bibliotheque@ville-oissel.fr

La médiathèque municipale Galilée, c'est l'univers des livres selon tous les goûts mais aussi un lieu d'échanges et de partages. On s'y rencontre, on vient y voir des expositions, des concerts, des spectacles.

Horaires

Mardi : 14h-19h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h30 et 13h30-17h

La médiathèque ferme au public deux semaines en août.

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

LE SITE

- Un espace Jeunesse/Petite enfance avec livres, magazines.
- Un espace Adolescents avec livres, magazines et un espace de révisions.
- Un espace Adultes avec livres, magazines, livres audio, livres grands caractères.
- Une vidéothèque fictions et documentaires.
- Un espace Internet (disponible sur réservation).
- Un espace WiFi (connexion à la demande).
- Salle Garance : expositions et spectacles.
- Des expositions thématiques sont organisées mais aussi de nombreux spectacles, concerts. Vous pourrez aussi retrouver des auteurs invités, des conférences débats ou des ateliers manuels ou thématiques.

Plus d'informations dans le programme LeLabo et sa page Facebook, sur ville-oissel.fr et sur la page Facebook de la Ville d'Oissel sur Seine (Ville d'Oissel sur Seine).

LES LIVRES LUS

Rencontre entre lecteurs et bibliothécaires. Echanges autour des livres une fois par mois (dates dans le *P'tit journal* et sur Facebook Ville d'Oissel sur Seine).

CONTES

Une fois par mois, la médiathèque accueille :

- *Les galicomptines* : les petits de 0 à 3 ans le samedi de 10h30 à 11h (les jeudi et vendredi pour les assistantes maternelles)
- *Les histoires de Billy Bou* : les enfants de 4 à 6 ans le samedi de 10h30 à 11h15.

INSTANTS JEUX

Parfois, nous avons un jeu et personne avec qui jouer. Alors venez partager un moment et un jeu avec d'autres personnes.

LES AVENTURIERS DE PAPIER

Club lecture 8-12 ans.

Une fois tous les deux mois, le samedi à 15h.

LE PORTAGE DES LIVRES À DOMICILE

Les personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la médiathèque (personnes âgées, empêchées) peuvent, sur rendez-vous, se faire livrer à leur domicile livres et magazines.

LES ARCHIVES

Sur demande, vous avez également accès aux archives municipales (sauf l'état civil disponible en mairie) et aux collections complètes des journaux municipaux.

LES RÉFÉRENCES

En allant sur le site <http://bm-oissel.dyndns.info/>, vous avez accès au catalogue de la bibliothèque ainsi qu'à votre compte et effectuer des réservations.

QUOI D'AUTRE ?

La médiathèque accueille les écoles et structures de loisirs/jeunesse toute l'année. Elle assure un dépôt de livres permanent ou temporaires auprès des classes et des institutions qui en font la demande.

CONTACTS

- Yannick Emeraud : directeur, en charge du développement de la lecture publique, de l'animation culturelle et de la conservation patrimoniale.
- Bertrand Doinel : référent des collections Adultes
- Viviane Da Costa : référente des collections Adolescents
- Elodie Weppe : référente des collections Jeunesse/Petite enfance

QUELQUES CHIFFRES

- 600m² dédiés à la culture
- Plus de 40 000 documents
- Chaque année, 26 000€ environ pour l'acquisition de nouveautés
- 80 titres de revues
- Plus d'une centaine de livres audio
- Plus de 1 000 scolaires accueillis chaque année.



CERCLE LOISIRS ET CULTURE EDMÉE CORVAISIER-LARTIGAUD

8, rue du Manoir (à côté de l'Ecole municipale de musique et de danse). Tél. : 02 35 64 62 31.
Les techniques sont encadrées par des intervenants qualifiés dans une ambiance conviviale et à la portée de tous. Des ateliers de découverte de courte durée peuvent s'organiser durant les petites vacances.

ANGLAIS ÉVEIL ENFANTS (à la médiathèque Galilée 1, place du Château d'eau)

Mercredi 8h30 - 9h15 (moyenne/grande section)

Mercredi 9h15 - 10h (CP/CE1) / Mercredi 10h - 10h45 (CP-CE1)

Mercredi 10h45 - 11h45 (CE2-CM1-CM2) / Mercredi 11h45 - 12h45 (CE2-CM1-CM2)

ANGLAIS TEAM TEEN (à la médiathèque Galilée 1, place du Château d'eau)

Jeudi 18h05 à 19h05 (11-15 ans)

ANGLAIS ADULTES (à la médiathèque Galilée 1, place du Château d'eau)

Lundi 13h30 - 14h30 (débutants) / Lundi 14h30 - 15h30 / Lundi 18h - 19h

ARTS MANUELS/DÉCO

Mercredi 13h - 14h15 (6 - 11ans) / Mercredi 14h15 - 15h30 (Ados)

ARTS PLASTIQUES/PEINTURE

Mardi 14h - 16h30 (Adultes) / Mercredi 14h30 - 16h (6 - 12ans)

COUTURE

(à partir de 10 ans)

Lundi 9h30 - 12h / Lundi 14h - 16h30 / Lundi 17h30 - 20h

MODELAGE TERRE

Mardi 14h - 16h30 (à partir de 15 ans)

Mercredi 16h15 - 17h30 (6 - 14 ans) / Mercredi 17h30 - 20h (à partir de 15 ans)

PHOTOGRAPHIE

Mercredi 18h30 à 20h30 (adultes et enfants à partir de 16 ans)

YOGA

YOGA Hatha (foyer municipal, 1 rue Masson) - Vendredi 11h - 12h

YOGA Postural (foyer municipal, 1 rue Masson) - Mercredi 18h15 - 19h15 et 19h30 - 20h30

YOGA Vini (studio danse, 8 rue du Manoir) - Lundi 14h30 - 15h30

Mardi 10h30 - 11h30 / Vendredi 18h - 19h (foyer municipal, 1 rue Masson)

**Ces horaires sont donnés à titre indicatif. Pour plus de renseignements, contacter le service des Affaires culturelles.*

INSCRIPTIONS au service des Affaires culturelles à la médiathèque Galilée (place du Château d'eau).

Tél. : 02 35 64 62 31, 02 32 95 89 95 ou culture@ville-oissel.fr.

Les cotisations sont calculées en fonction des revenus avec un quotient municipal. Réduction – 50% à partir de la 2^e activité pour une même adhésion au Cercle loisirs et culture (uniquement).

THÉÂTRE AVEC L'ÉCOLE MUNICIPALE DE THÉÂTRE

(à l'Espace Aragon, place du mai 1945)

Renseignements auprès de la Comédie Errante au 06 19 02 54 42.

Les cours de l'école, créée en 1997, sont assurés par la troupe professionnelle de la Comédie Errante sous la direction de Bob Villette (qui a formé, entre autres, Philippe Torreton et Bruno Putzulu). Une audition d'entrée est organisée chaque début d'année.

Initiation (9-25 ans) : lundi de 17h à 18h15, de 18h20 à 19h40 et de 19h45 à 21h.

Professeur : Catherine Cazorla.

Perfectionnement (13-25 ans) : mardi de 18h45 à 20h15. Professeur : Bob Villette.

Adultes : mardi 20h30-22h30. Professeur : Bob Villette.

Inscriptions auprès du Cercle Loisirs et Culture au 02 35 64 62 31 ou culture@ville-oissel.fr.

Informations sur www.cheminsdacteur.fr et unite@cheminsdacteur.com

ESPACE SOCIOCULTUREL MÉLINÉE-MANOUCHIAN



L'ESC Mélinée-Manouchian est un lieu de proximité, ouvert à tous les habitants d'Oissel-sur-Seine. Véritable espace de rencontres, d'échanges et d'initiatives, il favorise le lien social, la participation des habitants et le vivre-ensemble. Tout au long de l'année, il propose des ateliers, des animations, des permanences, des actions de prévention, des activités culturelles, des projets en direction des familles et de la jeunesse, ainsi qu'un accompagnement des initiatives citoyennes.

Chacun peut y trouver un espace d'accueil, d'information et de convivialité, participer à des activités ou s'impliquer dans la vie de la structure. Contact : espace.socioculturel@ville-oissel.fr



ESPACE ARAGON (CINÉMA ET SPECTACLE VIVANT)

Place du 8 mai 1945. Tél. : 02 32 95 61 17.

Le cinéma d'Oissel-sur-Seine est la seule salle municipale de la rive gauche. Il accueille chaque année autour de 14 000 spectateurs. Il propose plusieurs films et 5 séances tous les week-ends, précédés de courts-métrages et une programmation familiale pendant les vacances scolaires.

L'Espace Aragon propose également des pièces de théâtre, des concerts et des spectacles.

TARIFS

Cinéma : 6€20, 4€20 (tarif réduit), 3€10 (carte Labo).

Spectacle : selon la programmation.

BILLETTERIE

Achetez vos places aux horaires d'ouverture de l'Espace Aragon.

Renseignement et réservation : resa.billetterie@ville-oissel.fr / 02 32 95 61 17 (pas de réservation possible pour le cinéma).

Toute la programmation dans le journal municipal, sur ville-oissel.fr, ticketingcine.fr et sur allocine.fr (pour le cinéma).



Achat en ligne

PROGRAMMATION DES VACANCES

Pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël), la ville propose, au tarif unique de 2€, un programme à la fois tout public et en direction de la jeunesse :

- **Ciné Gosses (octobre)**
- **Ciné Noël (décembre)**
- **Regards croisés sur la jeunesse du monde (février)**
- **Ciné Geek (avril)**

Carte Labo. Bénéficiez de tarifs avantageux sur les entrées de cinéma et des spectacles grâce à la carte Labo pour 10€. Cette carte, individuelle, donne droit au tarif «carte Labo» pour les spectacles et séances de cinéma d'Oissel-sur-Seine, au tarif réduit sur les spectacles du Trianon Transatlantique (Sotteville-lès-Rouen).



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

8, rue du Manoir. Tél. : 02 35 66 00 87 ou musique@ville-oissel.fr

L'EMMD accueille chaque année plus de 400 élèves répartis dans 25 disciplines. Elle enseigne la musique à l'oreille, puis sur partition, et propose de participer à de nombreux concerts et spectacles autour d'un répertoire classique et de musiques actuelles.

L'AUDITORIUM ROLAND-LEROY

Formidable outil pédagogique, l'auditorium Roland-Leroy permet à tous les élèves de se produire sur scène dans de véritables conditions de spectacle. La salle, équipée de lumières et de sonorisation, dispose d'une scène au sol de 48m² et de 92 places assises sur gradins.

LA MUSIQUE

L'EMMD accueille les élèves à partir de 4 ans.

ÉVEIL MUSICAL 4 ANS : jeudi de 17h15 à 17h45

ÉVEIL MUSICAL 5 ANS : jeudi de 17h45 à 18h15

INITIATION MUSICALE 6 ANS : mardi de 17h45 à 18h30 ou de 18h30 à 19h15

En plus du cours d'initiation musicale 6 ans, les élèves découvriront les différents instruments de musique enseignés à l'Ecole de musique.

LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS À PARTIR DE 7 ANS

Si un élève désire apprendre à jouer d'un instrument de musique, il devra répéter régulièrement dans la semaine, à la maison : c'est indispensable s'il veut progresser.

- Accordéon : mercredi et jeudi
- Batterie-Percussions : lundi, mercredi et vendredi
- Clarinette : jeudi
- Flûte à bec : lundi, mardi, mercredi, vendredi
- Flûte traversière : lundi, mercredi, vendredi
- Guitare classique (à partir de 8 ans) : lundi, mardi, mercredi, vendredi
- Guitare d'accompagnement (à partir de 15 ans) : lundi, mardi, mercredi, vendredi
- Guitare électrique et basse (à partir de 14 ans) : mardi, jeudi et vendredi
- Piano : du lundi au samedi
- Saxophone : mardi et jeudi
- Trombone : lundi
- Trompette : lundi, mardi, mercredi, jeudi
- Violon : lundi, mercredi et jeudi
- Violoncelle : mercredi et samedi

PRATIQUES COLLECTIVES

Une place très importante lui est donnée : un élève s'inscrivant à l'École accepte de participer régulièrement à des petits ensembles musicaux ou à des orchestres (jazz, folk, musiques actuelles, classique...) et de jouer en public (quel que soit son âge).

ENSEMBLES VOCAUX ET COACHING VOCAL

Chorale 7-11 ans : lundi de 17h30 à 18h ou mercredi de 14h à 14h30.

Chorale 10-16 ans : mercredi de 14h45 à 15h30.

Chorale adultes : lundi de 19h30 à 21h.

Atelier création de chansons (pour les auteurs et compositeurs en herbe).

Atelier coaching vocal, à partir de 13 ans (entrée sur audition) : cours individuel ou collectif sur une durée de 2 ans maximum.

LA DANSE

Les cours ont lieu au studio de danse et doivent être suivis avec assiduité.

ÉVEIL À LA DANSE 4/5 ANS :

mercredi de 10h15 à 11h.

INITIATION 1 (6 ans/en classe de CP) : mercredi de 11h15 à 12h.

INITIATION 2 (7 ans/en classe de CE1) : mercredi

de 17h15 à 18h05 et jeudi de 17h15 à 18h (2 cours/

semaine). Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse est demandé à l'inscription pour les élèves à partir de 7 ans.



LES STYLES DE DANSE

DANSE CLASSIQUE/ CONTEMPORAINE (à partir de 8 ans) : 2 cours/semaine.

DANSE JAZZ (à partir de 8 ans) : 2 cours/semaine.

INSCRIPTIONS

8, rue du Manoir du lundi 24 août au vendredi 4 septembre 2026 inclus de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Se munir du quotient familial de la Caf ou de l'avis d'imposition de l'année 2026 sur les revenus 2025 (pour les familles non-allocataires de la Caf). Renseignements : 02 35 66 00 87

TARIFS

Ils sont établis en fonction du quotient familial :

- de 7,36€ à 196,62€/an (musique et éveil/initiation à la danse 4, 5 et 6 ans)
- de 30,67€ à 219,93€/an (danse à partir de 7 ans)

(réduction de 5% pour 2 inscrits du même foyer, 10% pour 3 inscrits, 15% pour 4 inscrits et plus du même foyer).

La cotisation est due pour l'année scolaire (règlement possible en 2 fois).

L'EMMD adhère aux dispositifs d'aides « Contrat Partenaire Jeunes Osseliens », « Pass'Jeunes 76 » et « Atouts Normandie ».

LOCATION D'INSTRUMENTS

La cotisation de location d'instrument est due pour l'année scolaire (de 21,94€ à 138,33€/an).

La durée de location d'instrument est limitée à 3 ans.

PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

Les orchestres, ensembles et chorales seuls (11,04€ ou 23,08€/an).

GARDERIE DU MERCREDI

Les enfants inscrits au centre de loisirs ayant cours de musique ou de danse le mercredi, peuvent être amenés à l'EMMD par un animateur du centre de loisirs et bénéficier gratuitement d'une garderie dans nos locaux.

Les enfants non-inscrits au centre de loisirs ayant plusieurs cours de musique et/ou de danse le mercredi, peuvent également bénéficier de la garderie entre deux cours moyennant la somme de 13,91€/an.

ÉCOLE DE LA CHANSON (NE CONCERNE PAS L'ÉCOLE DE MUSIQUE)

Le Petit conservatoire de l'Orchestre du grand Turc est ouvert aux personnes, même sans connaissance particulière de la musique, qui souhaitent chanter en solo, accompagnées au piano par des professionnels, sous la direction de François Pognon.

Un concert a lieu chaque année à l'Espace Aragon. Les cours ont lieu en soirée, au foyer municipal, 1, rue Masson. Inscriptions auprès de François Pognon au 07 86 76 08 01.



PISCINE MUNICIPALE CLAUDE-LEBOURG

Avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 64 73 28 (aux heures d'ouverture de la piscine).

Véritable lieu de vie et de bien-être, la piscine municipale vous accueille toute l'année et vous propose un nombre considérable d'activités aquatiques, avec un prix d'entrée parmi les plus bas de toute l'agglomération. À noter que certaines informations peuvent être amenées à être modifiées en cours d'année.

VOUS Y TROUVEREZ

Deux bassins

- Un grand bassin (25m) de 1,10m à 2,30m de profondeur. Accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Un petit bassin de 0,50m à 1,10m de profondeur.

Un espace cafétéria

3 tables à langer dont une au bord du bassin.

Pour les casiers, se munir d'une pièce d'1€ ou d'un jeton de caddie.

L'accès à la piscine est interdit aux enfants de **moins de 10 ans** non accompagnés d'un adulte majeur.

HORAIRES

Attention ! Sortie de l'eau **30 min avant** la fermeture de la piscine.

En période scolaire

- lundi de 16h à 19h30
- mardi de 16h à 19h45
- mercredi de 12h à 18h30
- jeudi de 12h à 13h30 et de 16h à 19h30
- vendredi de 16h à 18h30
- samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30
- dimanche de 8h30 à 13h30.

Le petit bassin est fermé pendant les activités :

- lundi de 16h à 19h30
- mardi de 18h30 à 19h15
- jeudi de 12h à 13h
- samedi de 9h45 à 12h

Pendant les petites vacances scolaires

(Automne, d'hiver et de printemps)

- lundi au vendredi de 14h15 à 19h30
- samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30
- dimanche de 8h30 à 13h30

• Pendant l'été (juillet et août)

- lundi de 14h15 à 19h30
- du mardi au vendredi de 10h à 13h30 et de 14h15 à 19h30
- samedi de 10h à 13h30 et de 14h15 à 18h30
- dimanche de 9h à 13h

Si un stage de natation est prévu, les horaires sont différents. N'hésitez pas à vous renseigner.

CHOISISSEZ VOTRE ACTIVITÉ

Ces activités sont accessibles à la séance ou par abonnement, renseignez-vous à l'accueil de la piscine.

INSCRIPTIONS début septembre. Se présenter entre 16h et 19h, le même jour que le cours qui vous intéresse (sauf pour le jardin aquatique, se présenter le vendredi).

À fournir : avis d'imposition et justificatif de domicile pour les nouveaux habitants (Cotisation établie à partir du quotient familial). Séance de 45 minutes.

AQUADOUCE

Lundi 16h15

Activité renforcement musculaire à rythme de doux à modéré avec ou sans matériel pour les seniors et les personnes souhaitant reprendre une activité physique.

AQUAGYM

Mardi et jeudi 12h15

Activité à rythme modéré. Renforcement musculaire cardio, travail sur l'ensemble du corps sur fond musical pour les personnes souhaitant garder la forme. Récupération douce active.

AQUAJOGG'

Mardi 19h15 et Vendredi 18h

Activité à rythme soutenu, renforcement musculaire global sans appuis plantaires avec une ceinture adaptée. Activité dans le grand bassin et réservé aux personnes sachant nager.

AQUAPALM

Lundi 18h

Activité renforcement musculaire avec palmes. Cours très variés et utilisation de matériel différent. Cours pour les personnes sachant nager

AQUATONIC

Mardi 18h30 et mercredi 18h

Activité à rythme très soutenu avec une récupération active sur fond musical. Travail de renforcement musculaire et cardio sur l'ensemble du corps avec et sans matériel pour les personnes qui veulent bouger.

JARDIN AQUATIQUE

Samedi 9h45, 10h30 et 11h15

Activité ludique pour les 4-6 ans sous forme de parcours animé par des éducateurs sportifs. L'objectif est d'assurer l'évolution et le suivi des enfants vers l'autonomie en milieu aquatique.

ÉCOLE DE NATATION (à partir de 6 ans)

Inscription au trimestre (Osseliens : 75,50€, extérieurs 94,50€). 10 enfants/groupe de niveau et d'âge.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 17h

Mercredi 10h / 13h / 13h45 / 14h45 et 15h45

Stage d'apprentissage de la natation durant les petites vacances scolaires (sauf Noël lors des fermetures techniques). Tarifs 5 séances : Osseliens 32€ et extérieurs 45€

Créneaux seniors (à partir de 60 ans)

- période scolaire : mercredi 9h45-10h45

- petites vacances : mercredi 9h-10h

- grandes vacances : mercredi et samedi 9h-10h

Carte 10 entrées de septembre à juin ou à la séance (Osseliens 3,20€ / extérieurs 4€)

NATATION SPORTIVE (cf p.65)

Avec le Club nautique d'Oissel.

cnoissel@gmail.com

PLONGÉE (cf p.66)

Avec l'association Abyss.

06 20 55 24 23

TARIFS D'ENTRÉE

Tarifs Osseliens*Entrées - de 16 ans et étudiants*

- Entrée de la piscine : 2,20€
- Entrée bénéficiaire de l'AEH : Gratuité
- Carte de 10 entrées : 17€
- Abonnement trimestriel : 34,50€
- Abonnement annuel : 99€

Entrées adultes

- Entrée de la piscine : 3€
- Entrée bénéficiaire de l'AAH ou ALD : Gratuité
- Entrée demandeur d'emploi : Gratuité
- Carte de 10 entrées : 24€
- Abonnement trimestriel : 55€
- Abonnement annuel : 149€

Tarifs extérieurs⁽¹⁾*Entrées - de 16 ans et étudiants*

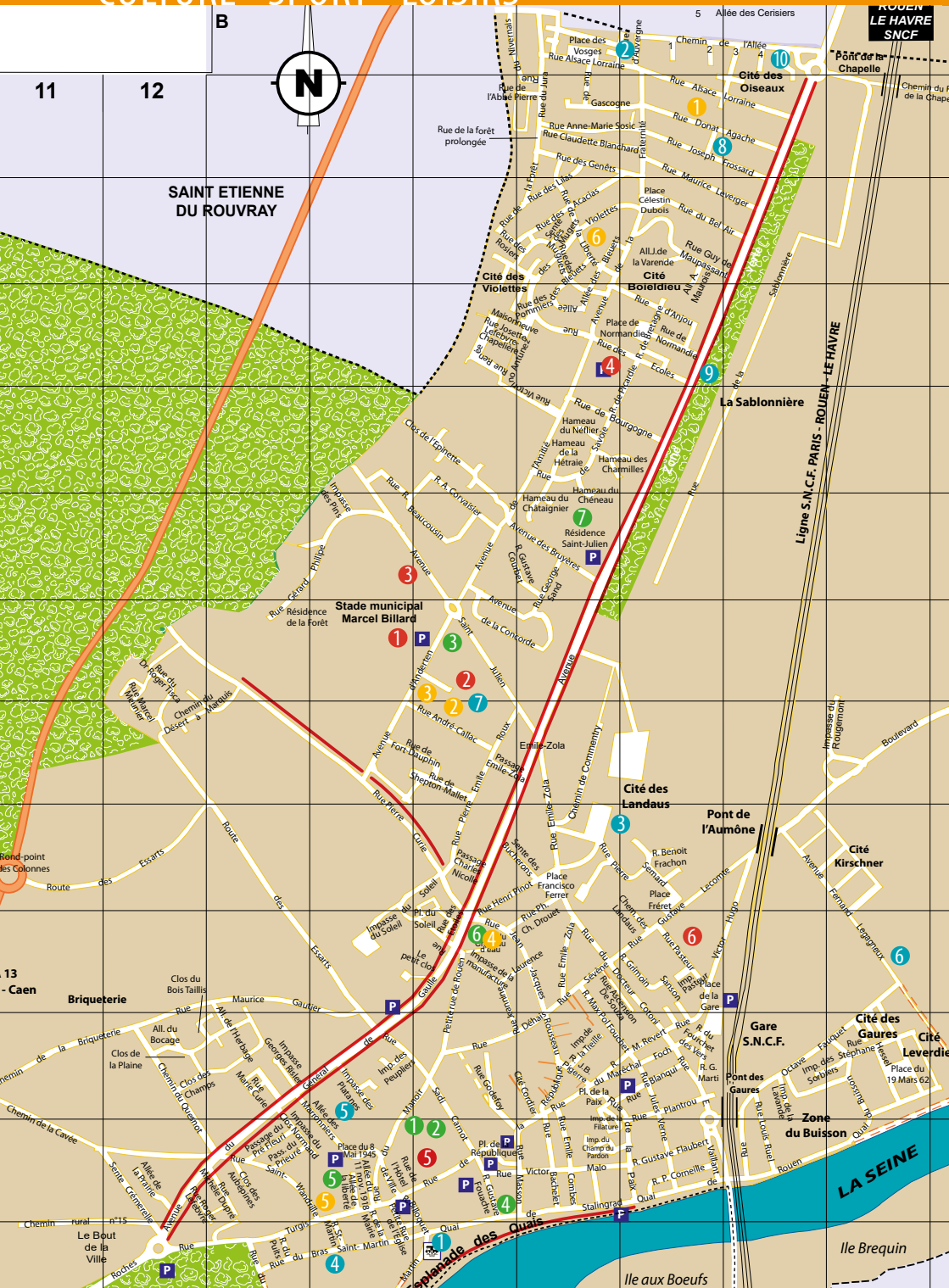
- Entrée de la piscine : 3€
- Entrée bénéficiaire de l'AEH : 2,20€
- Carte de 10 entrées : 23€
- Abonnement trimestriel : 47€
- Abonnement annuel : 133,50€

Entrées adultes

- Entrée de la piscine : 3,80€
- Entrée bénéficiaire de l'AAH ou ALD : 3€
- Entrée demandeur d'emploi : 3€
- Carte de 10 entrées : 32,10€
- Abonnement trimestriel : 74,10€
- Abonnement annuel : 200€

(1) Hors Oissel : personne n'habitant pas Oissel-sur-Seine ou ne pouvant pas justifier de sa domiciliation à Oissel-sur-Seine.

CULTURE - SPORT - LOISIRS



À CHAQUE ACTIVITÉ SA STRUCTURE...

STRUCTURES SPORTIVES

ESPACE DANIEL-HORLAVILLE

1 : Stade municipal Marcel-Billard

Avenue d'Anderten.

Football : 5 terrains.

Athlétisme : piste de 400m, sautoirs, par
cours avec agrès de fitness

Skate park

2 : Complexe sportif Germinal

Avenue d'Anderten.

Comprenant : service des Sports, dojos de
judo et de karaté, salle de musculation,
terrain multisport (handball, basketball,
badminton et futsal)

3 : Piscine municipale Claude-Lebourg

Avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 64 73 28

4 : Salle des sports Jean-Jaurès

Rue des Écoles.

Terrain multisport (basketball, handball et
futsal)

5 : Salle Bernard-Hue

Rue de la République.

Pour la pratique de la gymnastique

6 : Salle Claude-Billard

Rue Gustave-Lecomte.

Pour la pratique du tennis de table

TERRAINS EXTÉRIEURS

1 : Boulodrome du quai Stalingrad

2 : Terrain omnisports cité des Oiseaux

3 : Terrain omnisports quartier des Landaus

4 : Terrain de basket du bras Saint-Martin

5 : Aire de jeux et terrain de sports cité des Marronniers

6 : Aire de jeux avec boulodrome avenue Fernand-Legagneux

7 : 2 courts de tennis derrière Germinal

8 : Aire de jeux rue Donat-Agache

9 : Boulodrome avenue Général De-Gaulle

10 : Boulodrome cité des Oiseaux

STRUCTURES CULTURELLES

1 : École municipale de musique et de danse

8, rue du Manoir. Tél. : 02 35 66 00 87

2 : Cercle loisirs & culture Edmée Corvaisier-Lartigaud

8, rue du Manoir. Tél. : 02 32 95 89 95

3 : Palais des congrès

Avenue Saint-Julien

4 : Foyer municipal

1, rue Masson

5 : Espace Aragon

Place du 8 mai 1945. Tél. : 02 32 95 61 17

6 : Médiathèque municipale Galilée

1, place du Château d'eau. Tél. : 02 32 91 71 51

7 : Espace socioculturel Mélinée- Manouchian

Quartier Saint-Julien

SERVICES MUNICIPAUX

1 : Halte garderie 1, 2, 3... Soleil

35, rue Alsace-Lorraine. Tél. : 02 32 91 15 18

2 : Centre de loisirs Charlie-Chaplin

Avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 64 95 82

service Enfance-jeunesse

Avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 91 81 50

3 : Service des Sports

Avenue d'Anderten. Tél. : 02 35 66 21 01

4 : Service des Affaires culturelles

1, place du Château d'eau. Tél. : 02 32 95 89 95

5 : Service Education

Place du 8 mai 1945. Tél. : 02 32 95 89 89

6 : CCAS Éliane-Teumbeuf

Rue de La Liberté. Tél. : 02 35 23 87 87

LES ASSOCIATIONS LOCALES

La ville d'Oissel-sur-Seine regorge d'associations. Qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, festives ou tournées vers les seniors ou l'enfance, il y a forcément une activité qui vous correspond.

SPORTS

ATHLÉTISME

Oissel athlétisme club 76 (OAC 76)

Athlétisme - Cross-country - Courses sur route - Marche nordique

Contact : Brigitte Talmant, Tél. : 06 10 76 64 94, courriel : talmants@yahoo.fr

Âge minimum : 7 ans.

Lieu d'entraînement : stade municipal Marcel-Billard, avenue d'Anderten.

BADMINTON

Oissel Badminton

Affilié à la Fédération française de badminton

Contact : Elise Buteux, Tél. : 06 36 48 75 36,

courriel : obadoissel@gmail.com

Site : oissel-badminton-club.vercel.app

acebook : Oissel badminton

Âge minimum : 18 ans

BASKETBALL

Oissel basket Seine

Contact : Anne Pannier

Courriel : a.pannier@gmx.fr ou jaspert.nicolas@orange.fr

Facebook Oissel basket Seine

Un contact par mail est privilégié.

Âge minimum : 5 ans.

Lieu d'entraînement : salle Jean-Jaurès, du lundi au samedi.

BILLARD FRANÇAIS

Billard club Osselien

Contact : Johann Petit, Tél. : 06 11 17 50 45, 02 35 66 85 72 - billardclub.oissel@gmail.com

Âge minimum : 10 ans.

Lieu d'entraînement : salle de billard, 8, rue du Manoir.

CYCLISME

Entente cycliste d'Oissel

Route et VTT

Contact : Jean-Pierre Durand, Tél. : 09 50 82 90 96 72 ou 06 95 51 35 76.

Courriel : durand.jp350@free.fr.

Âge minimum : 18 ans.

DANSE

Seine et salsa

Salsa cubaine et bachata fusion

Contact : Michel Tondie, Tél. : 06 33 55 22 40,

courriel : seineetsalsa76@gmail.com

Entraînements : mardi de 19h à 22h

Lieu d'entraînement : au foyer municipal.

Cours d'essai gratuits 2 premières semaines de septembre.

Rive West

Contact : Clémence Durand et Julien Arlettaz,

Tél. : 06 37 59 96 22

rivewest76@gmail.com - Instagram et Facebook

Lieu d'entraînement : foyer municipal les mercredis.

Ascen danse

Danses en ligne

Contact : Alvane Doucet, Tél. : 06 17 37 65 41,

courriel : doucet.alvane@orange.fr

Lieu d'entraînement : studio de danse du Palais des congrès.

Entraînements hors vacances scolaires le mardi à 18h30 (novices et débutants) et 19h50 (niveau intermédiaire et avancé).

DYNAMIC SPORT

Cardio, renforcement musculaire, relaxation...

Contact : Rachid Senhaj, Tél. : 06 88 95 91 33,
courriel : senhaj.rachid@hotmail.fr

Lieu d'entraînement : dojo de karaté, complexe sportif Germinal, avenue d'Anderten.

Mardi à 19h, possibilité séance les samedi et dimanche.

8 personnes minimum par séance. 10€/séance.

Âge minimum : 12 ans.

FITNESS

Club de musculation d'Oissel

Musculation

Contact : Thierry Mathieu, Tél. : 06 46 09 30 04

courriel : club.musculation.oissel@outlook.fr

Site : club-musculation-oissel.fr

Lieu d'entraînement : salle de musculation

Claude-Barret, complexe sportif Germinal.

Inscriptions : jusqu'au 10 septembre.

Âge minimum : 16 ans (sur autorisation parentale).

Espérance d'Oissel

Fitness, step, renforcement musculaire, gym santé, step jeunes

Contact : Stéphanie Amour, de 17h à 19h et le

mercredi de 14h30 à 19h, à la salle Bernard-

Hue, courriel : contact@esperance-oissel.com,

Facebook : Esperance d'Oissel.

Inscription : salle Bernard-Hue.

Tél. : 02 35 64 85 56 ou 06 71 94 15 89

Lieu d'entraînement : salle Bernard-Hue, rue de la République.

ÉQUITATION

Office équestre découverte et nature

Contact : Fabrice Oross et Audrey Le Deunf,

Tél. : 07 62 17 02 75.

Courriel : association.oedn@gmail.com

Facebook et Instagram : Association OEDN

Lieu : ferme équestre, 2403 route des Roches.

Âge minimum : 2 ans.

FOOTBALL

CMSO Football

Contact : 02 35 64 72 06 et licence.cmso@gmail.com

Facebook, X et Instagram : CMS Oissel Football

Inscriptions : au secrétariat, derrière les tribunes lors des permanences.

Âge minimum : à partir de 5 ans.

Lieu : stade municipal Marcel-Billard, avenue d'Anderten

Chaque licencié se verra remettre une paire de chaussettes aux couleurs du club.

GYMNASTIQUE

Espérance d'Oissel

Baby gym nounous (à partir de 2 ans) et parents-enfants, baby gym, gym loisir, gym performance, acrobatique, free style.

Contact : Stéphanie Amour, Tél. : 02 35 64 85 56,

courriel : contact@esperance-oissel.com

Site : www.esperance-oissel.com

Lieu d'entraînement : salle Bernard-Hue, rue de la République.

FORCE ATHLÉTIQUE

Club de musculation d'Oissel

Musculation

Tél. : 06 46 09 30 04

courriel : club.musculation.oissel@outlook.fr

Site : club-musculation-oissel.fr

Lieu d'entraînement : salle de musculation

Claude-Barret, complexe sportif Germinal

Âge minimum : 16 ans (sur autorisation parentale).

HANDBALL

CMSO Handball

Contact : David Gonzales, Tél. : 06 85 81 76 58,

courriel : oisselrouenmetropolehb@gmail.com

Facebook : Oissel Rouen Métropole Handball

Lieu d'entraînement : complexe sportif

Germinal, avenue d'Anderten.

Âge minimum : 6 ans.

LES ASSOCIATIONS LOCALES

JUDO

Judo club d'Oissel

Judo loisirs et compétition, judogi, self défense du quotidien et renforcement musculaire

De 4 ans et demi à 99 ans ou plus.

Contact : Séverine Gosse, Tél. : 06 03 43 03 28, courriel : severine.gosse@sfr.fr

Site : judo-club-oissel.ffjudo.com

Judo et handicap : le judo, comme les autres cours, est accessible à tous les types de handicap de déficience mentale ou physique. Le cours de judo au sol est lui-même opportun pour les personnes à mobilité réduite.

Judo seniors : entretien du corps, judo, self défense, Taïso, équilibre, mobilité, épanouissement, apprentissage de la chute...

KARATÉ

Karaté club d'Oissel

Karaté, karaté contact, self défense

Contact : Rachid Senhaj, Tél. : 06 88 95 91 33, courriel : senhaj.rachid@hotmail.fr

Lieu d'entraînement : dojo de karaté, complexe sportif Germinal, avenue d'Anderten.

Enfants débutants :

lundi 17h30-18h30/mercredi 16h30-17h30

Enfants gradés :

mercredi et vendredi 17h30-18h30

Adultes :

mercredi et vendredi : 19h-20h30

Possibilité de cours spécifiques les samedi et dimanche.

Âge minimum : 4 ans.

Facilités de paiement. Premier cours gratuit.

MMA, KRAV MAGA

Contact : Rachid Senhaj, Tél. : 06 88 95 91 33, courriel : senhaj.rachid@hotmail.fr

Lieu d'entraînement : dojo de karaté, complexe sportif Germinal, avenue d'Anderten, lundi et jeudi de 19h à 20h30, possibilité de cours spécifiques les samedi et dimanche.

Âge minimum : 12 ans.

Facilités de paiement. Premier cours gratuit.

MAJORETTES

Les Majostars d'Oissel

Contact : Delphine Bonnet, Tél. : 06 11 63 17 64, courriel : majostars.oissel@orange.fr

Âge minimum : 5 ans (enfants et adultes)

Lieu d'entraînement : gymnase Jean-Jaurès, gymnase du collège Jean-Charcot.

MARCHE NORDIQUE

Oissel athlétisme club 76 (OAC 76)

Contact : Brigitte Talmant, Tél. : 06 10 76 64 94.

Âge minimum : 18 ans.

Lieu d'entraînement : stade municipal Marcel-Billard, avenue d'Anderten.

NATATION

Club nautique d'Oissel

Perfectionnement, loisir ou compétition : natation encadrée pour adultes et enfants dès 6 ans.

Courriel : cnoissel@gmail.com

Page Facebook : CNOissel

Inscription sur le site internet :

cnoissel.sportsregions.fr

Lieu d'entraînement : piscine municipale, avenue d'Anderten.

PÉTANQUE

Le Bouchon d'Oissel - Club de pétanque FFPJP

Contact : Jean-Michel Liégeard,

Tél. : 06 67 02 61 48,

courriel : lebouchondeoissel@gmail.com

Inscription : toute l'année sur rendez-vous.

Âge minimum : 7 ans

Lieu d'entraînement adultes : quai Stalingrad le lundi de 17h30 à 19h.

École de pétanque (- de 18 ans) : au boulodrome de Normandie à St-Pierre-les-Elbeuf le mardi de 18h à 19h15.

PLONGÉE SOUS-MARINE

Club Abyss

Contact : Emmanuel Pichereau.

Tél. : 06 20 55 24 23.

<https://www.facebook.com/clubabyss.oissel>

Âge minimum : 10 ans.

Entraînement : 19h le lundi et 19h30 mercredi.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Rando Oissel club

Contacts : Sadia Mandez (Tél. : 06 76 06 07 33,

sadia.mandez@orange.fr), Pierre Pasquier

(Tél. : 06 51 58 35 65, pierreapasquier1@gmail.com),

Gérard Lanier (Tél. : 06 33 10 55 99,

gerardlanier48@gmail.com)

Site : club.sportsregions.f/randooisselclub.

Inscriptions : lors des randonnées, à partir du 1^{er} septembre.

Lieu de pratique : Seine-Maritime, Eure et département limitrophes.

Âge minimum : les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un parent.

TENNIS

Tennis club Oissel

Contact : Jérôme Dechoz, Tél. : 07 87 06 05 71,

courriel : tennis.oissel@gmail.com,

Site : <https://www.facebook.com/TCOissel>

Lieu d'entraînement : courts couverts et extérieurs du complexe sportif Germinal, club house, avenue d'Anderten.

Âge minimum : 4 ans

Paiement possible en 3 fois, coupons sport, chèques vacances, Pass'sport et Pass jeune 76.

Tarifs famille -10% à partir de 3 inscrits.

Certificat médical de moins de 2 ans nécessaire.

TENNIS DE TABLE

Entente tennis de table d'Oissel

Contact au : 07 49 96 40 50,

courriel : ettoissel@aol.com

Lieu d'entraînement : salle Claude-Billard, rue Gustave-Lecomte (dans la cour de l'école Louis-Pasteur).

Âge minimum : 5 ans.

Ouvert à tous niveaux : loisir, débutant, compétition. Cours avec entraîneur diplômé.



SPORT ET HANDICAP

Le sport pour tous est un maître mot pour la municipalité qui équipe ses structures sportives pour l'accueil des personnes en situation d'handicap.

Ainsi, la piscine municipale est dotée : de 3 fauteuils roulants pour l'accès des vestiaires au bassin, pour la mise à l'eau ou encore l'accès extérieur. Des barres de relèvement sont installées dans les vestiaires, les sanitaires... et l'accessibilité pour les personnes non voyantes est effective. Le personnel est formé pour la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Le complexe sportif Germinal peut accueillir des activités sportives en fauteuil roulant.

Le projet de la ville est d'adapter tous les bâtiments sportifs.

SENIORS

ACPG.CATM.TOE

Anciens combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc - théâtres d'opérations extérieures

M. Michel Monnier

101, rue Gustave-Lecomte

Tél. : 02 35 64 88 97 / mmdm3838@gmail.com

AMICALE RETRAITE ET LOISIRS

M^{me} Martine Allard

Sorties, séjours, animations

486 Boulevard Dambourney

Tél. : 06 69 90 57 34

FNACA

Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie

M. Gabriel Rouillard, rue Jean-Jacques-Rousseau

LAHO

Loisirs et animations hôpital d'Oissel

Hôpital d'Oissel - CHU de Rouen

76031 Rouen Cedex - Tél. : 02 32 88 84 93

UNRPA

Union nationale des retraités et personnes âgées

M^{me} Agnès Ulpat - 50, rue Joseph-Frossard

Tél. : 06 46 41 55 47 - sadia.mandez@orange.fr

FÊTES, CULTURE ET LOISIRS

ASSOCIATION LA SEINE DES 5 ÉTOILES

M. Alderic Gelhay

24, rue de la Paix - Tél. : 06 28 30 52 55

ASSOCIATION D'AIDE ET DE LOISIRS CRÉATIFS

M^{me} Magali Petit

8, impasse des Sorbiers - Tél. : 06 46 16 30 56,
mag_76@hotmail.fr

Ateliers les mardis et jeudis après-midi de
13h30 à 16h au local cité des Oiseaux (imm.
Bouvreuil).

ASSOCIATION DES ARTS PLASTIQUES D'OISSEL

M. Thierry Lopez

artsplastiquesdoissel@gmail.com

ASSOCIATION DES EX-SALARIÉS ET RETRAITÉS DE KULHMANN

M. Philippe Gagneux

Contact : Claire Friboulet

Tél. : 06 99 55 49 94

AVEC CHEMINS D'ACTEUR ET COMÉDIE ERRANTE

M. Bob Villette - 1, rue Déhais

Tél. : 06 19 02 54 42 - comedie-errante@sfr.fr

bob.villette@cheminsdacteur.com

www.cheminsdacteur.fr

COMITÉ DES FÊTES

Tél. : 06 17 34 86 26

oisselcomitedesfetes@gmail.com

CLUB D'UTILISATION CANIN D'OISSEL

M. Serge Criquillion

3, place de l'Église - Tél. : 06 18 83 40 90

sergecriqui76350@hotmail.com

NORMANDIE SIMULATION

Simulation de vols aéronautiques
M. Jean Petit - 20, rue Pierre-Emile-Roux
Tél. : 02 35 64 73 58 ou 06 13 11 72 87
norsimasso@gmail.com

PETIT CONSERVATOIRE DE L'ORCHESTRE DU GRAND TURC

Foyer municipal, 1 rue Masson
Tarifs associatifs et inscriptions auprès de
M. François Pognon au 07 86 76 08 01.
www.orchestredugrandturc.com

SAINT-MARTIN D'OISSEL

M. Xavier Amour - Centre technique municipal
1818, av. du Général-De-Gaulle
Tél. : 06 61 29 12 16

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OISSEL

M. Jean-Pierre Duflos - 4, rue de la République
Contact : Claire Friboulet - Tél. : 06 99 55 49 94

ENFANCE, ÉDUCATION

AMAC

Assistant(e)s maternel(le)s «Arc-en-ciel»
M^{me} Christelle Deuley - 33, rue Gustave-Lecomte
Tél. : 06 30 76 93 42 - amac.assmat@gmail.com

APE CAMILLE-CLAUDEL

apecamilleclaudel76350@gmail.com

APE FERRY-MONGIS

apeferrymongis@gmail.com

APEL

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre - M^{me} Nathalie Docaigue
2, rue d'Alsace 76500 Elbeuf

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE JEAN-CHARCOT

M. Guy Tondi - Tél. : 07 49 77 94 74
Rue Turgis, résidence La Perreuse,
App. 25, Bât. A - Courriel : tondiguy@gmail.com

PEP'S

Association de parents d'élèves de l'école Pasteur
132, rue Gustave-Lecomte
asso.peps76350@gmail.com

LOGEMENT

AMICALE DES LOCATAIRES BOIELDIEU

M. Dominique Berton - Tél. : 07 82 77 20 92
Rue Guy de Maupassant, Imm. Arthur-Rimbaud
cnlmino76@gmail.com

ASSOCIATION LOCATIVE DU BEL-AIR

M. Jean-Claude Carel - Tél. : 06 02 20 05 91
27, avenue de la Fraternité

SOLIDARITÉ, SOCIAL

ADAL

Association pour le développement et l'animation aux Landaus
M. Enzo Suarez - 30, rue Pierre-Sémard
Tél. : 02 35 64 17 28, 07 66 72 65 60
contact@adal-oissel.fr - site : adal-oissel.fr

ADALP

Aide et développement en Amérique Latine-Pérou
M^{me} Yesenia Badmington
12, rue Masson - Tél. : 06 48 58 31 56

AD&A

Association Dream attitude - M^{me} Karima Amal
Tél. : 06 17 26 66 72 - assoc.adattitude@gmail.com
Facebook : Asso AD.A

LES ASSOCIATIONS LOCALES

AMICALE DES ENFANTS DES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN

M^{me} Suzanne Tondie

18, rue Pierre-Sémard - Tél. : 06 76 65 92 71

AMIS DE FORT-DAUPHIN

M. Romain Basso

lesamisdefortdauphin@laposte.net

AS SADAQA

M. Geoffrey Lauwereys

Tél. : 06 89 17 93 23

ASSOCIATION BEL-AIR

M. Karim Mahloul

Tél. : 06 48 68 52 32 - contact@assobelair.fr

ASSOCIATION DES PÈRES AFRICAINS

M. Mamadou Diaw

30, rue des Violettes - Tél. : 02 35 65 20 04

ASSOCIATION DES SÉNÉGALAIS D'OISSEL

M. Marcel Gomis chez M. Ibrahima Dhakhaby

23, rue du Nivernais

ASSOCIATION LES FEMMES SOLIDAIRES

Présidente M^{me} Nganga

M^{me} Yvette Kinkonzi

22, rue de la Paix - Tél. : 06 63 63 11 03

ASSOCIATION MUSULMANE D'OISSEL

M. Salah Boucetta

1B, rue de Gascogne - Tél. : 06 21 38 17 33

Courriel : mosquee.oissel@gmail.com

COLLECTIF «J'AIME MA VILLE, OISSEL SOLIDAIRE»

M^{me} Karine Mendy

Facebook : J'aime ma ville, Oissel solidaire

COMITÉ DE JUMELAGE

M. Michel Limare

126 route de Darnétal, 76230 Bois-Guillaume

Tél. : 06 70 04 21 26 - mido76@wanadoo.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR VIVRE MIEUX

M^{me} Ada Bérébou

Local cité des Oiseaux, imm Bouvreuil, rdc.

DIFMA

Défense des intérêts moraux et matériels des
Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs
enfants

M^{me} Fatma Bensedira

51, cité des Gaures - Tél. : 02 35 64 74 10

FORMAUTISME

M^{me} Denise Taouk

Courriel : formautisme@gmail.com

FRANCE MAKKAAN COUMBA

M^{me} Sylvie Lebourg

76, clos de l'Épinette - Tél. : 06 03 35 75 26

Courriel : francemakkaancoumba76@orange.fr

KILTIR DE L'OCÉAN INDIEN

M^{me} Aurélie Assef

12, Petite rue de Rouen

Courriel : kiltirloceanindien@gmail.com

LES AMIS DU MOUNGO

M. Georges Ngoumé

Courriel : georges.ngoume08@gmail.com

MAIN À MAIN

M^{me} Ouleye Sakho
9, rue Ascension-de-Souza
Tél.: 07 49 12 44 71
Courriel : assomainmain@hotmail.com

RESTOS DU CŒUR

M^{me} Martine Pesquet
1919, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 02 32 80 35 54

SOS GARES

M. Jean-Louis Dalibert
Courriel : sosgares@gmail.com

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

48, allée André-Mauvois, Imm. Bernanos,
cité Boieldieu - Tél. : 02 32 19 48 59
Courriel : spfoissel@orange.fr

SMILE NORMANDIE

M^{me} Sorda Rahili
14, rue de la Forêt - Tél. : 06 59 49 76 15
Courriel : smilenormandie@gmail.com

SOLIDARITÉ NORMANDIE (SOLINOR)

M^{me} Djamila Dhaouadi
20, rue Masson - Tél. : 06 67 18 05 14

UNION RÉGIONALE DES GÉNÉRATIONS HARKIS

M. Mohamed Mebarkia
6, rue Joseph-Frossard

VIE LIBRE

Lutte contre les multi-addictions (alcool, drogue)
M. Jean-Paul Mazure - Tél. : 06 43 36 19 21
Courriel : vielibre-grandrouen@vielibre.org

DIVERS

BRIGADE V76

Gardes généralistes à votre disposition.
Pêche, chasse, environnement, bois et forêt.
Aide pour déclarations de vos armes SIA.
Tél. : 06 13 85 71 38
Courriel : brigadev76@gmail.com

COMITÉ DU SOUVENIR DES AMIS DU GÉNÉRAL DE GAULLE D'OISSEL

M. Hervé Basia
1, rue du Nivernais - Tél. : 02 35 76 01 95

JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE

M. Alain Sosic
24, avenue de la Concorde

LES MESSAGERS D'OISSEL

L'art d'élever et de faire concourir les pigeons
voyageurs
M. Manuel Pereira
12, impasse du Clos-normand
Courriel : manuel.pereira.miranda@wanadoo.fr

LES PANIERS D'OISSEL

M^{me} Héloïse Chiron
Tél. : 06 18 48 44 77
Courriel : heloisechiron@gmail.com

AUTOMOBILES ET TRANSPORTS

AUTO ÉCOLES

Auto école Barbaray

14, place de la République, 02 32 80 43 24

Auto école Le Bel Air

13, avenue de la Fraternité, 02 76 28 42 63

Ecole de conduite du Rouvray

41, rue Jean-Jacques-Rousseau,
02 35 65 13 10

CONCESSIONS / VENTE DE VÉHICULES / RÉPARATION

Drakar Auto

3, boulevard Dambourney, 07 65 86 36 72

ERD Poids lourds

Boulevard Dambourney, 02 76 28 57 58

Garage de la Gare

63B, rue du Maréchal-Foch, 02 35 64 70 81

Garage du Rond-point

44, rue Emile-Zola, 02 35 64 70 09

La Perreuse Auto

4517, route des Roches, 02 35 65 66 80

CONTRÔLE TECHNIQUE

Contrôle technique de la Perreuse

4517, route des Roches, 02 35 64 33 33

REMORQUAGE

Ets Wibault

Rue de la Sablonnière, ZI de la Poudrerie,
02 35 64 70 63

ALIMENTATION

BOUCHERIE

M. Eric Vacher

11C, rue du Maréchal-Foch, 02 35 64 70 60

BOULANGERIES

Le fournil de Oissel

1, rue du Maréchal-Foch, 02 35 64 71 25

Baguioissel

2837, av. du Général-De-Gaulle, 02 35 32 19 96

Festival des pains

100, rue Déhais, 02 35 64 08 54

BRASSEURS

Ragnar

232, rue Beau Poirier, 09 83 42 96 33

Scavengers Craft Bee

9, rue de la Sablonnière, local N°54
06 21 44 19 63, 06 26 92 32 90

ÉPICERIES

Oissel Market

42, rue Turgis, 07 60 79 17 15

Panier sympa

7, avenue de la Fraternité, 02 35 61 04 60

Acima

75, rue de la République, 02 35 34 01 50

RESTAURANTS /

Au rendez-vous des gourmets

10, rue Octave-Fauquet, 06 66 95 23 47

Cosmopol'eat

4, place de la République, 09 80 86 35 13

L'Escale

31, quai de Rouen, 09 80 86 35 13

Le 39

39, rue Emile-Zola, 09 52 46 00 08

Pizzeria O'Fratelli

28, rue du Maréchal-Foch, 07 77 46 52 90

RESTAURATION RAPIDE

Crock Pizza

41, rue Maréchal-Foch, 02 32 80 37 32

Epi Délices

12 A, rue de la République, 02 35 60 66 15

Food truck Chez Nico

06 10 31 75 35

Instagram et Facebook (foodtruckcheznico)

Le Bel-Air

10, place Célestin-Dubois, 02 35 66 86 53

M^c Amine

7, rue du Maréchal-Foch, 02 35 23 22 01

Presto Pizza

2, rue du Maréchal-Foch, 02 35 32 66 19

Ocrunch

11A, rue du Maréchal-Foch, 02 35 60 46 62

SUPERMARCHÉ

Super U

Place Francisco-Ferrer, 02 35 64 72 44

TRAITEURS

Bonheur et douceurs de l'orient

06 59 62 34 57

sanabenhassine04@gmail.com

M. Laudrel Xavier

1, passage Charles-Nicolle, 06 11 61 10 79

Les délices d'Hortense

Pâtisserie artisanale

06 30 11 09 15 - lesdelicesdhortense@gmail.com

lesdelicesdhortense.fr

Shana's & Co

13, rue Edouard-Vaillant

06 03 91 42 93

shanastraiteurs@gmail.com

shanastraiteur.eatbu.com

Tendances des îles

(Suzanne Tondie. Vente à emporter)

07 68 00 78 96

IMMOBILIER ET CONSTRUCTION

AGENCE IMMOBILIÈRE

ACT Immobilier

16, rue du Maréchal-Foch, 02 32 80 53 79

ARCHITECTE

Stéphanie Farcy

28B, rue du Maréchal-Foch, 06 84 66 95 01

Agence d'architecture 2ADM

Frédéric Drake Del Castillo

2, quai du Buisson, 02 35 32 44 52

ou 06 40 58 61 57

Christophe Lauretou Architecte

23, rue du Dr Cotoni, 02 32 91 07 28

L'Atelier d'architecture Malecki Jean-Yves

7, rue du Dr Cotoni, 06 20 86 44 05

CONSTRUCTION

Faria Construction

29B, rue Turgis, 02 78 77 53 00

MAISON, JARDINS, CHAMBRES D'HÔTES

CHAMBRES D'HÔTES

La ferme du Colombier

Chemin du Catelier

02 35 66 23 06 - 06 22 60 15 11

francoiscourtens@yahoo.fr

ÉLECTRICITÉ

5GS Rénovation

40, rue Roger-Lefebvre

Résidence La Perreuse 2, 07 78 88 86 70

C. Duchemin Électricité

16, place du Soleil, 06 07 68 12 42
cduchemin.electricite@gmail.com

DGT Électricité

12, rue Edouard-Vaillant, 06 82 78 72 03
dgt76350@gmail.com

Oisselec

3, rue de la Sablonnière, 02 32 11 65 75
reseaux@oisselec.fr

JARDIN

Lebaudy SAP (entretien de jardins)

06 27 85 39 81 - lebaudysap@gmail.com

Olivier Cordier (entretien d'espaces verts)

59 et 61, rue de la République, 02 35 64 70 10

Jardi'Net 76 (aménagement paysager,

jardinage, débroussaillage)

112, rue Gustave-Lecomte, 06 98 76 10 08

ENT. W.N. Elagage (entretien de jardins)

28, rue des Violettes, 06 44 72 08 25

FB Services (entretien de jardins)

Impasse du Champ-du-Pardon, 06 65 33 91 44
servicesfb76@gmail.com

MENUISERIE / ISOLATION / AGENCEMENT

Esbat

26, rue Octave Fauquet, 09 53 00 88 88

MCO

169, rue de la Pierre-Gaillarde
ZI de la poudrerie, 02 35 64 94 63

Menuiserie Pérus et Tanésie

2B, rue Blanqui, 09 52 98 14 93

Menuiserie Seigneury

10, rue Jules-Verne, 02 35 64 70 56

PLOMBERIE / CHAUFFAGE

Sam

(tous types de travaux)

07 87 84 41 45 (07 69 62 15 23)

Courriel : samir.zaalabi@laposte.net

TRAVAUX DIVERS

AKI Rénovation

(toiture et menuiserie)

Petite rue de l'Eglise, 02 35 05 16 94

Dorival et Cie

(couverture, sanitaire, chauffage)

38, rue Jean-Jacques-Rousseau

02 35 64 71 54

Entrepose Echafaudages

45, quai de Rouen, 02 35 64 85 85

EURL Bevinco

(rénovation intérieure/extérieure)

06 52 62 23 48

Giraud Bardoux

(quincaillerie pour tapisserie et décoration)

477, Bd. Dambourney, ZI de la Poudrière

02 32 91 26 26

Osseliennne de peinture

(peinture, revêtement de sols, ravalement)

16B, rue Victor-Malo

02 35 64 75 15

ENT. W.N. (peinture tous supports, rénovation

boiseries, nettoyage façades)

28, rue des Violettes, 06 44 72 08 25

FB Services

(nettoyage façade, toiture, terrasse)

Impasse du Champ-du-Pardon, 06 65 33 91 44

servicesfb76@gmail.com

MODE, BEAUTÉ, LOISIRS

BIEN-ÊTRE

Dans ma bulle 76

Massage bien être, réflexologie palmaire,
plantaire et visage

1, cité Cordier, 06 14 87 59 38

CONCEPT STORE

Utopia

Boutique de produits écoresponsables français
44, rue Jean-Jacques Rousseau
07 66 10 98 23
utopia@mailo.com
Instagram et Facebook : Utopia76350

COIFFEUR / ESTHÉTIQUE

AC' Création

46, rue Emile-Zola, 02 35 64 72 52

Jérôme et Nathalie

1, rue Victor-Malo, 07 50 26 73 14

Au sans rendez-vous

Coiffeur pour hommes
15, rue du Maréchal-Foch

Créa'style

Halles Saint-Julien, Av. du Général-De-Gaulle,
07 56 15 43 07

MCG'UP

Coiffeuse à domicile
07 83 11 02 05

Nouvelle Hair

3, Rue Victor-Malo, 02 35 64 72 41

NZ Barber

32, rue Turgis

L'art de sublimer

12, rue Jean-Baptiste-Pigierre,
02 35 34 10 92

ONGLERIE

Knails

07 68 57 00 50
Instagram et Facebook (@knailss)

Asnails

12, rue Jean-Baptiste-Pigierre,
06 59 48 64 21

FLEURISTES

Les Glycines

14, rue du Maréchal-Foch, 02 35 64 94 37

Nicole fleurs

1662, avenue du Général-De-Gaulle,
02 35 64 78 88

LAVERIE

Laverie automatique

26, rue Masson, 02 35 64 79 57

TATOUAGES / PIERCINGS

Azraelle Factor'Ink

5, rue Victor-Malo, 02 76 78 21 44

Adele Art Tattoo

9, rue de la Fraternité
adelearttattoo@gmail.com

AUTRES COMMERCES ET SERVICES

ASSURANCES

Axa Assurance

20bis, rue du Maréchal-Foch, 02 79 16 02 65

AVOCAT

Marlène Personnat

12, rue Édouard-Vaillant, 06 03 92 53 39

BANQUES

Bred Banque Populaire

place de la République, 0820 336 355 (payant)

Caisse d'épargne prévoyance Normandie

67, rue de la Paix, 02 35 88 80 28

CIC Nord ouest

28, rue du Maréchal-Foch, 02 35 98 81 92

Crédit Agricole

2, place de la République, 09 69 39 30 16

La Poste

rue de la Paix, 36 31

Société Générale

1, rue du Maréchal-Foch, 02 35 64 86 84

CABINET VÉTÉRINAIRE

VETF

22B, rue du Maréchal-Foch, 02 35 64 05 33

Courriel : veterinaire.vetf@gmail.com

CAFÉS, BARS, TABACS

Café du Centre

47, rue de la République, 02 79 91 72 20

L'Elixir

16, rue de la République, 02 32 91 06 98

La Civette

60, rue de la République, 09 77 92 79 19

Le «44»

44, rue de Turgis, 02 32 91 19 58

GRAPHISTE

Ludovic Tristan

43, rue du bras Saint-Martin, 06 76 40 69 41

www.distingo.net - contact@distingo.net

NOTAIRE

Mathieu Leleu-Eponville

18, rue de la République, 02 35 72 62 94

PUBLICITÉ

Fredflocage76 - Frédéric Mulet

15, avenue de la concorde, 06 42 20 14 35

PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Camembert Production

1180, route des Roches, 06 24 95 36 81

contact@camembertproduction.com

www.camembertproduction.com

Charles-Edward Ouvril Proust

www.charles-edward.fr

contact@charles-edward.fr

07 82 14 33 83

TABAC / PRESSE

Master Vape

12, rue Edouard-Vaillant, 09 87 17 81 23

Tabac-presse du Centre

3, rue Maurice-Revert, 02 32 80 43 54

Tabac-presse du Bel-Air

11, avenue de la Fraternité, 02 35 66 46 30

Access Floral

Vente d'accessoires pour fleuriste
4, rue de la Sablonnière
02 32 19 14 43

AGM Couverture

Tous travaux de couverture et de toiture - 53, quai de Rouen
06 28 07 28 93

AGM Génie civil

Maçonnerie générale, construction - 53, quai de Rouen
06 28 07 28 93

AXYOM

Matériel et services pour BTP
24 rue de la Sablonnière
02 35 65 81 81

Agorat TP/Oisselec

Travaux publics
3, rue de la Sablonnière
02 35 60 82 57

Alcura/Locapharm

Location et vente de matériel médical
ZI La Poudrerie, 09 70 81 00 88

Alliance Healthcare-Répartition

Répartition pharmaceutique
ZI La Poudrerie,
45, rue des Maitreaux
02 35 64 01 30

Anime Événementiel

Organisation d'événements
43, quai de Rouen
06 37 15 50 60

Bono Distribution

Distribution de boissons
2, chemin du Pont-de-la-Chapelle, 02 32 95 85 30

Cemex Granulats

Granulats
Boulevard Dambourney
02 35 64 34 99

Climadis

Fournisseur de système de climatisation
15 bis, rue de la Sablonnière
02 35 87 64 56

Contirep

Transformateurs, décontamination d'appareils
Quai du Buisson, 02 35 64 02 20

CRAM

Chauffage (collectif et industriel)
4, rue de la Sablonnière,
02 35 24 25 26

Derichebourg Propreté

Entreprise de nettoyage de bâtiments
12, rue Adrien-Corvaisier
02 35 62 20 00

Dis-Pro France

Distributeur de produits alimentaires
Rue de la Pierre-Gaillarde
02 79 49 04 40

Entreprise Gardet étanchéité

Étanchéité, dallage, couverture, végétalisation de toiture
Rue de la Pierre-Gaillarde,
ZI La Poudrerie, 02 35 65 53 59

ERD Poids Lourds

Atelier de réparation pour poids lourds
22, rue de la Sablonnière
02 76 28 57 58

ETMP

Chaudronnerie, tuyauterie plastique, composites
Rue de la Pierre-Gaillarde,
ZI La Poudrerie,
02 35 64 94 94

Intense immo

Marchand de bien
53, quai de Rouen
06 28 07 28 93

Gallis

18, rue de la Sablonnière
Toiture et charpente
02 35 80 98 09

Gravures Lecoutey

Gravure industrielle
205, rue de la Pierre-Gaillarde,
ZI La Poudrerie, 02 35 64 74 16

Lavaseine

Station de lavage auto
ZI La Poudrerie, 02 35 66 90 34

L2M

Logistique, manutention, maintenance, chariots élévateurs
9310, boulevard Dambourney,
ZI La Poudrerie, 02 32 95 16 00

Normandie

Thermolaquage

Traitement de surface des métaux
95, quai du Buisson,
06 60 22 09 00

Octopus

Edition, design graphique, médiation numérique
07 82 88 27 38

Oissel Transports

Transport de marchandises
Boulevard Dambourney,
ZI La Poudrerie, 02 35 66 22 22

Pierres Normandes

Vente ou location de locaux
d'activités
9, rue de la Sablonnière

PL Conseils

Assistance technique, électricité
12, rue Edouard-Vaillant,
06 83 56 10 41

Proxel

Maintenance industrielle
41, quai de Rouen
ZA du Buisson,
02 35 78 64 19

RI Échafaudage

Echafaudages
1303, avenue du Général
de-Gaulle,
09 86 29 82 08

SADE CGTH

Agence de Seine-Maritime
Entreprise de travaux publics
1724, avenue du Général de-
Gaulle, 02 32 81 40 10

Scania Normandie

Vente et réparation poids-lourds
Rue du Beau-Poirier,
ZI La Poudrerie,
02 35 64 93 93

Scanor France

Import-export
43, quai de Rouen,
ZI du Buisson, 02 35 71 03 04

SCI Sablonnière

Pépinière d'entreprises
4, rue de la Sablonnière

Services machines bois

Dépannage et vente de
machines à bois
14, rue Adrien-Corvaisier,
02 35 34 04 52

Société nouvelle

de fabrication, Sonofa
Confection prêt-à-porter de luxe
1, place des Mornons,
02 35 72 32 77

Sofinther

Chauffage industriel
11, rue de la Sablonnière
02 32 91 00 77

Spiq

Société plastiques
industriels quevillais
Chaudronnerie plastique
et polyester
Rue Octave-Fauquet,
02 32 91 01 00

Sundear

Matériaux bâtiment
16 rue de la Sablonnière
02 32 95 85 00

Technic Eau

Vente de matériel d'arrosage
17B, rue de Turgis
02 32 91 16 00

TIESC - Toyo ink Europe **specialty chemicals**

Fabrication de pigments
organiques d'encre
Boulevard Dambourney,
02 35 64 40 43

TLR, Transports Lucien **Robinet**

Transport de marchandises
Boulevard Dambourney,
02 32 95 93 10

Transport Philippe Jean

Transport de marchandises
4, rue des Genêts,
02 35 65 64 16

Véolia

Seine multi-recyclage
1674, boulevard Dambourney
02 61 45 45 00

Wibault

Dépannage, remorquage :
voiture, utilitaire poids-lourds
Rue de la Sablonnière,
ZI La Poudrerie, 02 35 64 70 63

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

URGENCES

POLICE SECOURS Tél. : 17

**COMMISSARIAT
DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY**

31, avenue Olivier-Goubert

Tél. : 02 76 52 84 70

COMMISSARIAT D'ELBEUF

Rue de la Prairie - Tél. : 02 35 81 76 99

MALTRAITANCE ANIMALE Tél. : 3677

POMPIER Tél. : 18

Centre d'incendie et de secours

26, boulevard Gambetta, Rouen

Tél. : 02 35 56 11 11

SAMU Tél. : 15

SAMU SOCIAL Tél. : 115

URGENCE GAZ

Service urgence/dépannage

Tél. : 0 800 473 333

URGENCE ÉLECTRICITÉ

Service urgence/dépannage

Tél. : 09 726 750 76

ENFANTS DISPARUS Tél. : 116 000

ENFANCE MALTRAITÉE Tél. : 119

ALERTE ATTENTAT- ENLÈVEMENT

Tél. : 197

VIOLENCE AUX FEMMES Tél. : 3919

**MALTRAITANCE DES PERSONNES
ÂGÉES/MAJEURES EN SITUATION DE
HANDICAP** Tél. : 3133

SOCIAL

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

65, avenue Jean-Rondeaux, 76100 Rouen

Tél. : 09 69 37 32 30 - www.caf.fr

Un accueil est assuré à France services, au centre Eliane-Teumbeuf, rue de la Liberté.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

16, rue Emile-Zola

Tél. : 02 35 64 72 72

**CENTRE D'INFORMATION DE CONSEIL
ET D'ACCUEIL DES SALARIÉS**

Expert des régimes de retraite

complémentaire Agirc-Arrco et Ircantec

22, boulevard Ferdinand de Lesseps, Rouen
76000

Tél. : 09 70 66 06 60

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE**

50, avenue de Bretagne, 76000 Rouen

Tél. : 36 46

Un accueil est assuré à France services, au centre Eliane-Teumbeuf, rue de la Liberté.

**CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET
DE LA SANTÉ AU TRAVAIL**

5, avenue de Grand-Cours, CS36028,

76028 Rouen Cédex 1

09 71 10 39 60

Un accueil est assuré à France services, au centre Eliane-Teumbeuf, rue de la Liberté.

<http://www.carsat-normandie.fr/>

LA POSTE

Place de la Paix - Tél. : 3631

<http://www.laposte.fr>

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Centre Eliane-Teumbeuf

Rue de la Liberté - Tél. : 02 35 23 87 87

Envoi de courrier, retrait et versement d'argent (300€ maximum), vente de timbres, remise de chèques, achat de boîtes-colis et envoi. Tout retrait de colis et Colissimo se fait à La Poste, place de la Paix.

IMPÔTS

Centre des finances publiques

38, cours Clémenceau 76100 Rouen

Tél. : 0 800 401 401

<http://www.impots.gouv.fr>

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

POMPES FUNÈBRES CLOSSE

- 10, rue Pierre-Sémar, Tourville-la-Rivière
Tél. : 02 35 77 58 74
- 11, rue du Maréchal-Foch, Oissel-sur-Seine
Tél. : 02 19 00 01 63

PAROISSE SAINT-MARTIN

2A, rue du Manoir - Tél. : 02 35 64 76 12
Courriel : oissel.paroisse@orange.fr

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Médigroupe Drs. Haegeman, Morin, Bouillé, Ouattara
1, quai de Rouen - Tél. : 02 35 64 78 78
- Cabinet médical Drs. Nouet, Obin Ait Idir, Lambert
Tour A, résidence Saint-Julien, 10 avenue des Bruyères - Tél. : 02 35 66 41 66
- Dr. Mulot
24, rue Emile-Zola - Tél. : 02 35 78 98 87

PÔLE SANTÉ

5, avenue de la Fraternité

PÔLE THÉRAPEUTIQUE

19, impasse du Soleil - Tél. : 06 18 61 06 33

INFIRMIÈRES

- M^{mes} Bignet, Loisel et Rosay
46A, rue Jean-Jacques-Rousseau
Tél. : 06 22 62 87 00
- M^{mes} Capron et Guyard, M. et M^{me} Dumont
16, place de la République
Tél. : 02 35 65 34 49
- M^{me} Henri
Pôle santé - 5, avenue de la Fraternité
Tél. : 06 22 11 76 08
- M^{mes} Guendouzi, El Kadiri, Flores-Ribeiro et Azizi
67, rue de la Paix - Tél. : 06 59 26 71 11

- M^{me} Marchand
24, rue Emile-Zola
Tél. : 07 83 16 48 55, 02 35 61 60 74
- M^{me} Daniel
12, rue Edouard-Vaillant
Tél. : 07 68 08 12 71

CHIRURGIENS-DENTISTES

Drs. Machard, Kassem et Morfouace
2, rue Masson - Tél. : 02 35 64 70 34

PÉDICURES, PODOLOGUES

- M^{mes} Delattre et Margueret
46A, rue Jean-Jacques-Rousseau
Tél. : 02 35 64 18 19
- M^{me} Carmagnole
30bis, rue du Maréchal-Foch
Tél. : 02 35 60 55 01

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

- M. Siebatcheu, M^{me} Lancereaux
26, rue Emile-Zola
Tél. : 02 35 64 72 28
- M^{mes} Coulibaly et Vieuxblé, MM. Saber et Kazadi-Misakabu
Pôle santé L'olivier - 8, rue de Picardie
Tél. : 06 07 97 26 91

OSTÉOPATHE

- M. Lecuellet
16, place de la République
Tél. : 06 89 26 51 26

ORTHOPHONISTE

M^{mes} Derrien et Rémy
982, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 06 07 96 00 86

SESSAD TSA DES ROCHES

9, rue du Manoir - Tél. : 06 99 09 57 69

PSYCHOLOGUES

- M^{me} Bilal
19, impasse du Soleil - Tél. : 07 83 76 69 89

- M^{me} Margas
187, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 06 95 53 97 00
- M^{me} Penot
24, rue Emile-Zola - Tél. : 07 82 55 98 52

PSYCHO-MOTRICIENNE

- M^{me} Hocine (thérapie avec le cheval)
24, rue Emile-Zola - Tél. : 06 09 94 29 25
- M^{me} Cori
24, rue Emile-Zola - Tél. : 06 68 90 14 39
- M^{me} Garin
Pôle santé - 5, avenue de la Fraternité
Tél. : 06 82 08 87 84

SAGE FEMME

M^{me} Lacourt
Pôle santé - 5, avenue de la Fraternité
Tél. : 06 85 93 18 40

KINÉSIOLOGUE

M^{me} Faucon-Lozay
Pôle santé - 5, avenue de la Fraternité
Tél. : 06 27 16 57 37

HYPNOTHÉRAPEUTE

- M^{me} Loisel
46A, rue Jean-Jacques-Rousseau
Tél. : 06 26 41 61 61
- M^{me} Médélices
19, impasse du Soleil - Tél. : 06 59 03 93 10
- M. Darras
1586, route des Roches - Tél. : 06 73 97 93 41

SOPHROLOGUE

M^{me} Ben Naser - Tél. : 07 69 25 13 70

MÉDIATION ANIMALE

M^{me} Cellier - Educ' Truffe
Tél. : 06 50 04 36 74

PHARMACIES

- Des Landaus
Place Francisco-Ferrer
Tél. : 02 35 66 57 57

- De la Gare
13, rue du Maréchal-Foch
Tél. : 02 35 64 71 16
- Saint-Julien
2159, avenue du Général-De-Gaulle
Tél. : 02 35 66 63 94

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

Biocéane
91, rue de la République - Tél. : 02 35 64 22 11

AMBULANCE

Oissel ambulances - Tél. : 02 35 64 21 54

HÔPITAUX

- Hôpital d'Oissel
Rue Pierre-Curie - Tél. : 02 32 88 65 19
- CHU Charles-Nicolle
37, boulevard Gambetta, Rouen
Tél. : 02 32 88 89 90
- Centre Henri-Becquerel
1, rue d'Amiens, Rouen
Tél. : 02 32 08 22 22
- Centre hospitalier spécialisé du Rouvray
49, rue Larson-Couture, Saint-Etienne-du-Rouvray - Tél. : 02 32 95 12 34
- Hôpital Les Feuillais
Rue du Docteur Villers - Tél. : 02 32 96 35 35
- Centre antipoison, Tél. : 0 800 59 59 59
- Drogues info-services, Tél. : 0 800 231 313
- Sida info-services, Tél. : 0 800 840 800

CLINIQUES

- Clinique Saint-Hilaire
2, place Saint-Hilaire, Rouen
Tél. : 02 35 08 66 00
- Clinique de l'Europe
73, boulevard de l'Europe, Rouen
Tél. : 02 32 18 10 00
- Clinique Mathilde
7, boulevard de l'Europe, Rouen
Tél. : 02 32 81 10 10

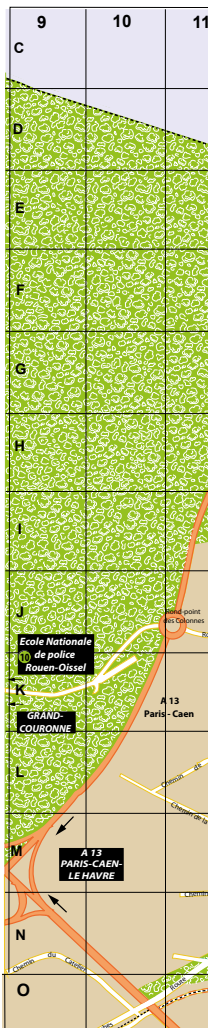
RUES ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE D'OISSEL-SUR-SEINE

A	ABBE PIERRE (rue de l')	C16
	ACACIAS (rue des)	D16
	AGACHE-DONAT (rue)	C17, C18
	ALLEE (chemin de l')	B17, B18
	ALSACE-LORRAINE (rue)	B16, C18
	AMITIE (avenue de l')	G15, E16
	ANDERTEN (avenue)	I14, H15
	ANJOU (rue d')	E17
	ANTUNEZ Victorino (rue)	E15
	AUBEPINES (clos des)	M13
	AUVERGNE (rue d')	B17
B	BACHELET (rue)	M16
	BEAUCOUSIN René (rue)	F14, G15
	BEAU-POIRIER (rue du)	F21
	BEL-AIR (rue du)	D17, D18
	BERBERIS (allée des)	B17
	BETULAS (allée des)	B18
	BILLOQUET Emile (rue)	M14, N15
	BLANCHARD Claudette (rue)	C16
	BLANQUET (rue)	L16, L17
	BLEUETS (allée des)	E16, D16
	BOCAGE (allée du)	L12
	BOIS TAILLIS (clos du)	L12
	BOURGOGNE (rue de)	F16, F17
	BRAS SAINT-MARTIN (île du)	O13, N15
	BRAS SAINT-MARTIN (rue du)	N13, N15
	BRETAGNE (rue de)	E17
	BRIQUETERIE (chemin de la)	L11, L12
	BRUYERES (avenue des)	G15, G16
	BUCHERONS (sente des)	J15, J16
	BUISSON (quai du)	M19, L19
C	CALLAC André (rue)	I15
	CARNOT-SADI (rue)	L14, M15
	CATELIER (chemin du)	N9, C10
	CAVEE (chemin de la)	L10
	CERISIERES (allée des)	B18
	CHAMP DU PARDON (impasse du)	M16, M17
	CHAMPS (clos des)	L12
	CHARMILLES (hameau des)	F16, F17
	CHATAIGNIER (hameau du)	G16
	CHATEAU D'EAU (place du)	K15
	CHENEAU (hameau du)	F16, G16
	CHENES (allée des)	B17
	CHEVAUX (route des)	R0
	CITE BOIELDIEU	E17, D17
	CITE CORDIER	L16
	CITE DES GAURES	K19, L19
	CITE KIRSCHNER	J18, J19
	CITE DES LANDAUS	J17
	CITE LEVERDIER	L19
	CITE DES OISEAUX	B17, B18
	CITE DES VIOLETTES	D15, D15
	CLOS GOSSE (le)	P8
	CLOS GOSSE AU PETIT-ESSART (sente du)	P6, P7
	CLOS NORMAND (impasse du)	L13, M13
	COLOMBIER (rue du)	N13, O13
	COMBES-EMILE (rue)	L16, M16
	COMMENTRY (chemin de)	H16, I16
	CONCORDE (avenue de la)	H15, H16
	CORNEILLE-PIERRE (rue)	M17
	CORVAISIER-ADRIEN (rue)	F15, G15
	COURBET-GUSTAVE (rue)	G15, G16
	CREMERIE (sente)	M12, N12
	CURIE MARIE (rue)	L13
	CURIE PIERRE (rue)	H12, J15
D	DAMBOURNAY (boulevard)	C20, I18
	DEHAIS (rue)	L15, L16
	DEPARTEMENTAL N°18 (chemin)	O10, N12
	DESERT A MARQUIS (chemin)	I12, H13
	DE SOUZA Ascension (rue)	K16
	DOCTEUR-COTONI (rue du)	K16, L17
	DOCTEUR-TISCA (rue du)	H12
	DROUET Philippe-Charles (rue)	K15, J16
	DUBOIS Célestin (place)	D17

	DUPRE Michèle (rue)	M12, M13
E	ECOLLES (rue des)	E16, E17
	ELGISE (petite rue de l')	N14, M14
	EPINETTE (clos de l')	F22
	EPINE-JEANNOT (rue)	F22
	ESPLANADE DES QUAIS	N15
	ESSARTS (route des)	J11, L14
	ETOILES (rue des)	K15
F	FAUQUET Octave (rue)	M18, M19
	FERME DES ROCHES (la)	R2, S2
	FERRER Francisco (place)	J16
	FEVIERES (rue des)	B18
	FILATURE (impasse de la)	L16, M16
	FLAUBERT Gustave (rue)	M17
	FORET (le rouble de la)	R4
	FORET (rue de la)	D15, C16
	FORT-DAUPHIN (rue de)	I14, I15
	FOUACHE Gustave (rue)	M15
	FOUCHET Max-Pol (rue)	K16, K17
	FOUR A CHAUX (hameau du)	K16, K17
	FOURCHET DES VERS (rue du)	L17
	FRACHON Benoît (rue)	J17
	FRATERNITE (avenue de la)	E16, C17
	FRERET (place)	J17
	FROSSARD Joseph (rue)	C17, C18
G	GARE (place de la)	K17
	GASCOGNE (rue de)	C16, C17
	GAUTIER Maurice (rue)	L12, L14
	GENERAL-DE-GAULLE (avenue du)	N12, B8
	GENETS (rue des)	C16
	GODEFOY (rue)	L15, M15
	GRAND PRE (le)	Q4, R4
	GRANDE RANDONNEE	R17, R0
	GRIMOIN-SANSON (rue)	K17
H	HALAGE (chemin du)	R4, Q8
	HERBAGE (allée de l')	K13, L13
	HESSLER Stéphane (rue)	L19
	HETRAIE (hameau de la)	F13
	HOTEL DE VILLE (rue de l')	M14
	HUGO Victor (rue)	L17, J18
J	JOYEUX (la ruelle à)	R3
	JURA (rue du)	C16
L	L'HERMINIER Jean (rue)	P8
	LANDAUS (chemin des)	K17
	LAURENCE Jeannine (rue)	L15, K15, K16
	LAVANDE (impasse de la)	L18
	LE BOUT DE LA VILLE	N11, N12
	LECOMTE Gustave (rue)	J18, J19
	LEFEVRE-CHAPLIERE Josette (rue)	E15
	LEFEBVRE Roger (rue)	M12
	LEGAGNEUX Fernand (avenue)	J18, J19
	LEVERGER Maurice (rue)	C17, D18
	LIBERTE (rue de la)	D16
	LIBERTE (allée de la)	M14
	LILAS (rue des)	C16, D16
M	MAIRIE (rue de la)	N14, M14
	MAISONNEUVE Renée (rue)	E15
	MAITRAUX (rue des)	E21, F21
	MALO Victor (rue)	M15, M17
	MANOIR (rue du)	M14, I15
	MANUFACTURE (impasse de la)	K15
	MARECHAL-FOCH (rue du)	L16, L17
	MARRONNIERS (allée des)	L13, M14
	MARTI Gérard (rue)	L17
	MASSON (rue)	M15, M16
	MAUPASSANT Guy-de (rue)	D17, D18
	MAUROIS André (allée)	D17, E17
	MEUNIER Marcel (rue)	H12, H12
	MUGUETS (rue des)	D16
	MUGUETS (sente des)	D16

N	NEFLIER (hameau du)	F16
	NICOLLE Charles (passage)	J15
	NIVERNAIS (rue du)	C16, B15
	NORMANDE (place de)	E17
	NORMANDE (rue de)	E17
P	PAIX (place de la)	L16
	PAIX (rue de la)	L16, M17
	PASTEUR (rue)	K17
	PASTEUR (impasse)	K17
	PETIT CLOS (le)	K14-K15
	PEUPLIERS (impasse des)	L14
	PHILIPPE Gérard (rue)	H13, G14
	PICARDIE (rue de)	F16, E17
	PIERRE-GAILLARD (rue de la)	G20, G20
	PERRIER Jean-Baptiste (rue)	L16
	PINOT Henri (rue)	J15, J16
	PINS (impasse des)	F14, G14
	PLAINE (clos de la)	L12
	PLANTROU Clovis (rue)	L17
	PLATANES (impasse des)	L14
	POMMIERS (rue des)	E16
	PONT DE LAUMONE	J18
	PONT DE LA CHAPELLE	C19
	PONT DE LA CHAPELLE (chemin du)	C19, C20
	PONT DES GAURES	L18
	PRAIRIE (allée de la)	M12
	PRE FLEURI (passage du)	M13
	PRIEURÉ (passage du)	M13
	PUTS (rue du)	N13
Q	QUESNOT (chemin du)	L12, M13
R	REPUBLIQUE (place de la)	M15
	REPUBLIC (rue de la)	M14, L16
	RESIDENCE DE LA FORET	H13, G14
	RESIDENCE SAINT-JULIEN	G16
	REVERT-MAURICE (rue)	L16, L17
	RISLER-GEORGES (impasse)	L13
	RIVIERE (chemin du passage à la)	Q7
	ROCHES (hameau des)	Q6
	ROCHES (route des)	R0, O10
	ROCHE DU PIGNON (la)	S12, S13
	ROSIERS (rue des)	D15, D16
	ROUEN (quai de)	M17, M19
	ROUEN (petite rue de)	K15, L15
	ROUGEMONT (impasse du)	H19, I19
	ROUSSEAU Jean-Jacques (rue)	L15, L16
	ROUX Pierre-Emile (rue)	J15, I15
	RUEL Louis (rue)	L18, M18
	RURAL N°15	N11, N12
S	SABLONNIERE (rue de la)	D18, E18, F16, H18, G17
	SAINT-JULIEN (avenue)	G14, I16
	SAINT-MARTIN (rue)	N14
	SAINT-WANDRILLE (rue)	M13, M14
	SAND George (rue)	H16, G16
	SAVOIE (rue de)	F16
	SEMAR-Pierre (rue)	J16, J17
	SEVENE (rue)	K16
	SHEPTON-MALLET (rue de)	I15
	SOLEIL (impasse du)	K14
	SOLEIL (place du)	K15
	SOLEIL (rue du)	K15, J15
	SORBIERS (impasse des)	L18, L19
	SOSIC Anne-Marie (rue)	C16
	STALINGRAD (quai de)	M15, N17
T	TRELLE (impasse de la)	L16
	TURGIS (rue)	N12, M14
V	VAILLANT Edouard (rue)	L17, M17
	VERANDE Jean-de-la (allée)	D17
	VERNE Jules (rue)	L17, M17
	VIOLETTES (rue des)	E16, D17
	VOSGES (place des)	B16

Z	ZOLA Emile (passage)		K15
	ZOLA Emile (place)		M14
	ZOLA Emile (rue)		
1	19 MARS 1962 (place du)		
11	11 NOVEMBRE 1918 (allée du)		
8	8 MAI 1945 (place du)		





 Conception :

 service Communication

 de la ville d'Oissel-sur-Seine

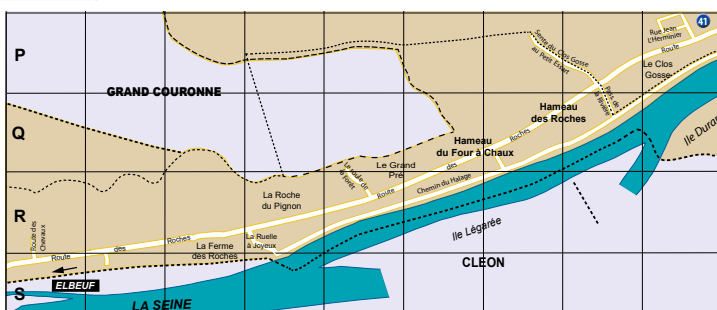
 1bis, rue du Maréchal-Foch

 76350 Oissel-sur-Seine

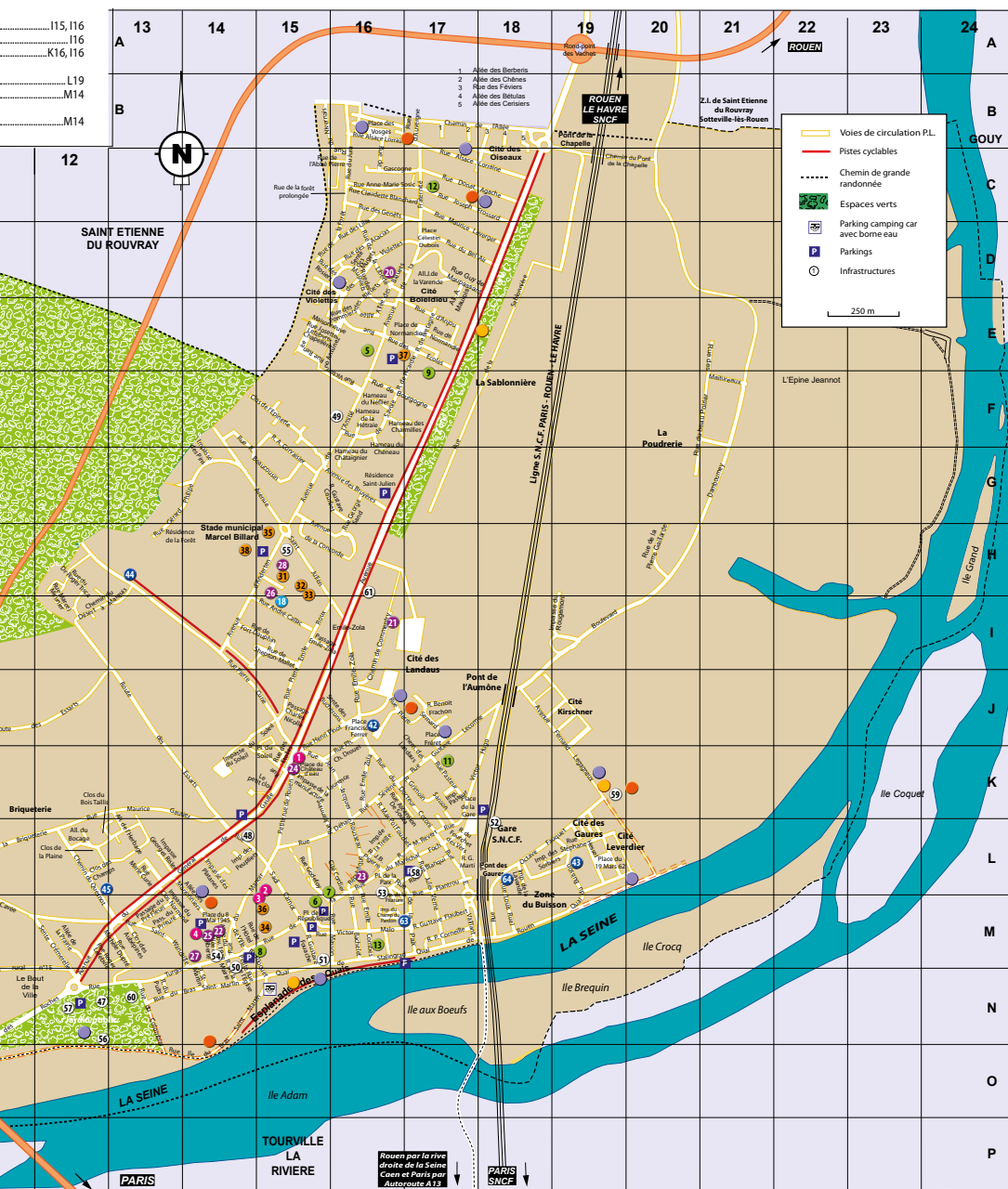
 Tél. : 02 32 95 89 93

 communication@ville-oissel.fr

 Janvier 2026



CULTURE	Cérlethe Galilée	K15	1
	Médias loisirs et culture Edmée Corvaisier-Lartigaud	L15	2
	Ecole municipale de musique et de danse, Auditorium	L15	3
	Espace Aragon (cinéma, spectacles)	M14	4
ECOLLES	Collège Jean-Charcot	E16	1
	Ecole Camille-Claudel	M15	4
	Ecole Ferry-Mongis	M15	7
	Ecole Paul-Henry-Mongis	L16	4
	Ecoles Jean-Jaures	E17	9



Ecole nationale de Police.....K9 11
Ecoles Louis-Pasteur.....K17 11
Ecole Pierre-Toutain.....E17 12
Ecole privée Saint-Joseph.....M16 13

JEUNESSE

Aires de jeux.....
Centre de loisirs Charlie-Chaplin.....H15 11
Halte-garderie municipale
1,2,3...Soleil.....C17 17

SERVICES MUNICIPAUX

CCAS Eliane-Tembœuf : mairie annexe,
Agence postale.....D16 26

Pôle technique municipal
Maurice-Haule.....I16 21
Hôtel de ville.....M14 22
Service communication.....L16 23
Service des Affaires culturelles.....L15 24
Service Education.....M14 25
Service Enfance-Jeunesse.....H15 26
Service de Restauration scolaire.....K17 27
Service des Sports.....H15

SPORT

Boulodromes.....
Complexe sportif Germain.....H15 31
Cours de tennis couverts.....H15 32

Cours de tennis.....G14 33
Gymnase Bernard-Hue.....M15 34
Piscine Claude-Lebourg.....H15 35
Salle de billard.....L15 36
Salle Jean-Jaurès.....E16 37
Stade municipal Marcel-Billard.....H14 38
Terrains multisport.....

SOCIAL/SANTÉ

Centre de rééducation
Jean-Herminier.....P8 41
Centre médico-social.....J16 42
Centre médico-psychologique.....M17 43
Maison de l'Enfance.....L18 44

Foyer Coallia.....L19 45
Hôpital.....H13 46
Mapa Le Quesnot.....L12 47

AUTRES

Château de la Perreuse.....N12 47
Cimetière du centre.....L14 48
Cimetière Jean-Jaurès.....F16 49
Eglise Saint-Martin.....M14 50
Foyer municipal.....M15 51
Gare SNCF et taxi.....K18 52
La Poste.....L16 53
Monument aux morts.....M14 54
Palais des congrès.....H15 55

Parc municipal.....N12 56
Pavillon Louis XVI.....N12 57
Police nationale.....L17 58
Salle Fernand-Legagneux.....K19 59
Salle normande.....N13 60
Siemor (logement).....H16 61
Atelier chantier d'insertion (ACI).....L14 62



Retrouvez toutes les informations mises à jour quotidiennement, les documents à télécharger, les formulaires en ligne et bien plus encore sur ville-oissel.fr



ville-oissel.fr



Ville d'Oissel sur Seine



ville_oissel